



HAL
open science

“ Le suburbium de Lyon. Un état de la question. ”

Emmanuelle Dumas, Frédérique Blaizot

► To cite this version:

Emmanuelle Dumas, Frédérique Blaizot. “ Le suburbium de Lyon. Un état de la question. ”. *Franges urbaines, confins territoriaux. La Gaule dans l'Empire*, C. Besson, O. Blin, B. Triboulot, 2012, Versailles, France. pp.85-108. hal-02370280

HAL Id: hal-02370280

<https://hal.science/hal-02370280>

Submitted on 3 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le *suburbium* de Lyon : un état de la question

Emmanuelle Dumas, Frédérique Blaziot

S*uburbium* est un terme fréquemment utilisé par les historiens et par les archéologues pour désigner la périphérie des villes antiques, mais qui ne l'a que rarement été par les auteurs latins. Les termes utilisés dans l'Antiquité pour désigner les environs de Rome (les noms *suburbium*, *suburbanitas* mais surtout l'adjectif *suburbanus* et son substantif *suburbanum*) dérivent de la locution *sub urbe* signifiant au bas, au pied de la ville, mais aussi près de la ville. L'emploi de *sub* avec ablatif traduit un rapport de sujétion, ici entre le *suburbium* et la ville. Sur la centaine d'occurrences recensées dans la littérature latine, la majorité concerne l'adjectif *suburbanus* et son substantif. Une seule est connue pour le terme *suburbium*² et seulement trois, dont deux sont tardives, pour *suburbanitas*. Le *suburbium* semble se définir par rapport à l'*urbs*. Si au départ les termes dérivés de *sub urbe* désignent ou qualifient uniquement des propriétés situées dans les environs de Rome, ils sont aussi employés à partir du 1^{er} s. p.C. à propos de celles localisées en périphérie d'autres villes. Cela montre que le *suburbium* pouvait désigner une occupation se trouvant en périphérie de toute *urbs*. Les colonies de droit romain, comme celle de Lyon, méritaient si l'on en croit Varron, de porter le titre d'*urbs*³ et pouvaient donc avoir un *suburbium*.

D'après les sources antiques, le *suburbium* définit un espace situé près de la ville, apparemment dépourvu d'existence juridique, puisque le droit romain ne connaît que deux conditions du sol : l'*urbs* et l'*ager*. Le *suburbium* commençait là où l'*urbs* s'arrête. Il appartenait donc juridiquement à l'*ager* et pouvait ainsi accueillir toutes les activités interdites ou jugées indésirables en ville. La densité de son occupation le distinguait néanmoins de la campagne.

L'occupation du *suburbium* de Lyon a commencé à être étudiée dans son ensemble dans les années 1990⁴. Depuis, une centaine d'opérations archéologiques venues enrichir notre connaissance de ces secteurs (fig. 1) permet d'entrevoir l'organisation et la dynamique de l'occupation du *suburbium* au cours du Haut-Empire. Ces dernières années, des travaux

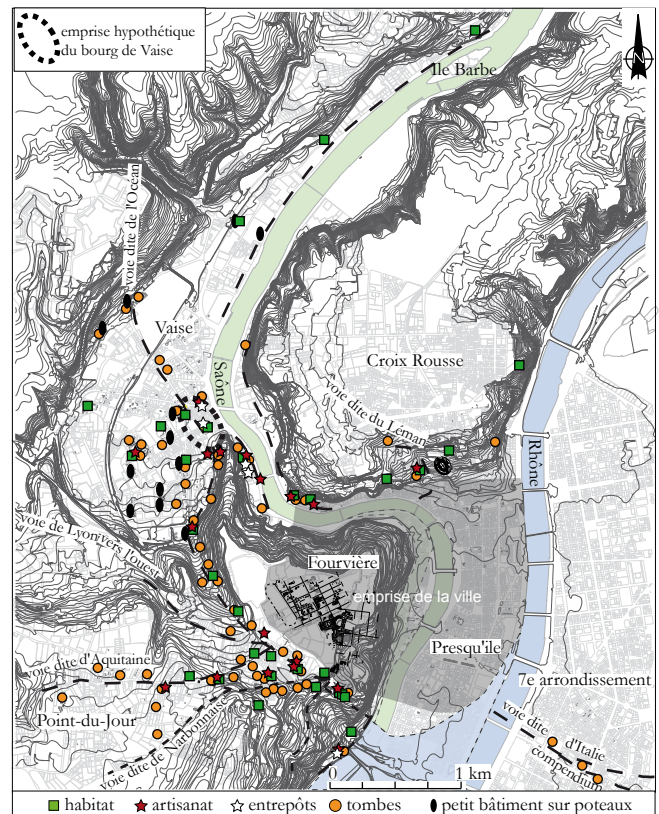


Fig. 1. L'occupation de la proche périphérie de Lyon au Haut-Empire ; le gris indique l'emprise de la ville antique (fond de plan : SAVL ; DAO : E. Dumas).

1. Agusta-Boularot 1998.
2. Cic., *Phil.*, 12.24.
3. Varr., *L.*, 5.143.
4. Tranoy 2007.

de synthèse ont été repris sur le sujet, mais chacun portait sur un secteur géographique précis, la périphérie occidentale⁵ et la partie orientale en rive gauche du Rhône⁶, et aucun ne présentait une étude d'ensemble. Ce colloque était donc l'occasion de faire un point sur l'occupation des franges urbaines de *Lugdunum* du milieu du I^{er} s. a.C. au III^e s. p.C. Le cadre chronologique est limité au Haut-Empire, dans la mesure où les logiques d'organisation changent dans l'Antiquité tardive.

Les limites géographiques retenues pour cet article sont celles de la ville actuelle de Lyon, dont le point le plus éloigné se situe à 3,5 km de la ville antique. Les zones suburbaines, caractérisées par la continuité d'échanges quotidiens pour l'essentiel de faible amplitude, ne se limitaient pas à une distance trop stricte de la ville et pouvaient inclure des zones éloignées si elles étaient reliées régulièrement et rapidement avec la ville⁷. En considérant des critères purement économiques, des études réalisées en Syrie moderne ont montré que la zone d'attraction économique de la ville, comme centre régional d'un réseau d'activité, ne dépasse pas trois à quatre heures de marche en moyenne, soit environ 9 km en terrain plat⁸. Cette distance qui permet un aller-retour dans la journée, devait être la limite de ce que pouvait être le *suburbium* d'une ville de taille moyenne. Seule une partie du *suburbium* de Lyon sera donc traitée ici, puisque le colloque ne porte que sur les marges urbaines.

La topographie particulière de Lyon et l'absence de tracé identifié de l'enceinte demandent d'abord à revenir sur la question des limites de la ville antique. Dans un deuxième temps, nous avons choisi de présenter les différentes formes d'occupation rencontrées dans les marges urbaines lyonnaises, afin de comprendre l'organisation et la dynamique du *suburbium* de Lyon durant le Haut-Empire.

LA VILLE DE LYON ET SES LIMITES AU HAUT-EMPIRE

Les sources documentaires

Les premières fouilles entreprises à Vaise dans les années 1980⁹, ont montré que les abords de la ville n'étaient pas des espaces accueillant uniquement des tombes le long des voies principales¹⁰. La découverte alors d'habitats, d'ateliers artisanaux et d'espaces dédiés à l'agriculture témoigne, en effet, de la fonction économique et résidentielle de ces secteurs suburbains¹¹.

La colonie romaine de *Lugdunum* est installée en 43 a.C. sur une colline dominant la Saône et le Rhône¹². Elle devint le chef-lieu de la province de Gaule Lyonnaise lors de la création des provinces administratives en Gaule au début de l'époque augustéenne. Dès les années 15-10 a.C., Lyon accueillait des administrations supra provinciales (le siège de l'administration fiscale des Trois Gaules et le sanctuaire fédéral des Trois Gaules)¹³. Elle était aussi une des deux seules villes occidentales à disposer d'une cohorte urbaine "provinciale"¹⁴, et la seule de l'Occident romain à posséder un atelier monétaire impérial de frappe des monnaies d'or et d'argent, en dehors de celui de Rome¹⁵. Elle jouissait donc d'un statut particulier et d'un prestige important non seulement dans les Gaules, mais aussi dans l'Empire romain. Lyon pouvait ainsi prétendre au rang de vice-capitale pour la moitié occidentale de l'Empire romain¹⁶.

L'importante force d'attraction de la ville de Lyon se traduit par une forte croissance de sa population dès la fin de l'époque augustéenne ; elle devient alors la ville la plus peuplée des Gaules après Narbonne¹⁷. Lyon a continué à faire l'objet d'un

5. Dumas 2010.

6. Blaizot, éd. 2010.

7. Arnaud 1998.

8. MacMullen 1986.

9. Delaval *et al.* 1995.

10. Allmer & Dissard 1887-1888, CXLV ; Audin 1965, 133.

11. Delaval *et al.* 1995.

12. Ferdière 2005, 90.

13. Ferdière 2005, 95, 139.

14. Bérard 1991.

15. Le Mer & Chomer 2007, 223-236.

16. Bérard 1991, 40.

17. Strab. 4.3.

intérêt particulier du pouvoir impérial au cours du I^{er} s. et du II^e s., puisque dix empereurs s'y sont rendus au moins une fois. Cette cité opulente qui faisait l'orgueil de la Gaule¹⁸, est restée prospère jusqu'à la fin du II^e s.¹⁹. En revanche, au cours du III^e s., Lyon a dû perdre une partie de son rayonnement économique, car son économie qui dépendait alors largement du commerce le long de la Saône et du Rhône, dut être affectée indirectement par les incursions barbares et la révolte des Bagaudes²⁰. À la fin du III^e s., elle perd son statut de chef-lieu de la province de Lyonnaise, à la suite d'une réorganisation administrative des provinces par Dioclétien et Constantin.

L'archéologie montre que la ville était au départ implantée uniquement au sommet de la colline de Fourvière et n'aurait alors occupé que 25 ou 30 ha sur le plateau de la Sarra²¹. Au début de l'époque augustéenne (vers 20-10 a.C.), lorsque Lyon devint le siège d'une administration provinciale et supra-provinciale, la ville prit un véritable essor et s'est développée en direction de la Saône, sur les pentes orientales et nord-orientales de la colline de Fourvière. Le secteur de la Presqu'île occupé dès l'époque augustéenne, n'est entièrement urbanisé qu'à partir du milieu du I^{er} s., d'importants travaux ayant été entrepris à l'époque claudienne pour la stabiliser et la mettre "hors d'eau". Les quartiers fluviaux se sont fortement développés au cours des II^e et III^e s., le plateau de Fourvière semble d'ailleurs avoir été progressivement abandonné au cours du III^e s. au profit des quartiers des bords de Saône.

Les limites de la ville de *Lugdunum*

Pour évoquer les franges urbaines, il convient tout d'abord de revenir sur la question des limites de la ville, pour définir jusqu'où la ville avance et est encore la ville, et à partir de quel endroit elle cesse de l'être. Le *suburbium* étant *sub urbe*, au pied de la ville, il commençait de fait là où les *urbes* s'arrêtaient.

La ville de Rome, la mieux documentée, semble avoir eu plusieurs limites se rapportant à des sphères d'activités, officielles ou non. Dans l'Antiquité, ces frontières paraissent ne pas avoir été toujours facilement repérables puisque déjà au I^{er} s., "si quelqu'un désire estimer l'étendue de Rome en regardant ses faubourgs, il se trompera nécessairement et ne trouvera pas d'indication assurée qui lui permette de distinguer jusqu'où la ville avance et est encore la ville, et à partir de quel endroit elle cesse d'être la ville, tant l'espace urbain est entremêlé avec la campagne et donne l'impression d'une ville qui se prolonge à l'infini²²".

Dans l'Antiquité, la limite entre l'*urbs* et l'*ager* est marquée par deux limites qui ne coïncidaient pas entre elles²³. L'une est géographique (l'enceinte de la ville) et l'autre est sacrée (le *pomerium*).

D'après Varron, les colonies romaines comme Lyon étaient fondées selon le même rite que Rome et possédaient un *pomerium*²⁴. Les lignes pomérales des colonies semblent avoir été matérialisées par un sillon de charrue, comme le laissent entendre les mentions épigraphiques *aratrum ductum* ou *circumductum* à Capoue²⁵ et à Urso²⁶, et avoir été jalonnées de bornes²⁷. Les découvertes de bornes limitant un *pomerium* sont relativement rares dans les colonies de droit romain. Il est donc difficile d'établir son tracé et a fortiori d'en suivre les modifications. Celui de Rome a été agrandi à plusieurs reprises à partir de Sylla²⁸. Ce droit régalien ne pouvait relever que des dictateurs et des empereurs pouvant se prévaloir d'avoir agrandi le territoire de Rome. Chaque extension du *pomerium* donnait lieu à un nouveau bornage. L'absence de documentation ne permet pas de savoir ce qu'il en était dans les colonies. Il est à noter que lors de l'une des deux grandes phases d'extension de la

18. Sen., *Epist.*, 12.91.

19. Hdt. 3.7.2-7.

20. Reynaud 1998.

21. Desbat 2007.

22. D.H. 4.13.4.

23. Magdelain 1990, 156-157.

24. Varr., *L.*, 5.143.

25. *CIL*, X, 3825.

26. *CIL*, II, 5439.

27. Varr., *L.*, 5.143 ; *CIL*, X, 3825.

28. Daremberg & Saglio, éd. 1877-1919, vol. 4. 1, 546.

ville, sous Claude, celle-ci change de titulature²⁹, ce qui invite à s'interroger sur l'éventualité de modifications de son *pomerium* à l'époque claudienne.

Les fouilles archéologiques n'ont pour l'instant livré aucune trace matérielle qui puisse être rattachée à une délimitation de cette nature. L'emprise de l'*urbs* n'est donc observable qu'en négatif au moyen des zones funéraires qui se trouvaient au-delà du *pomerium* d'après les règles d'urbanisme antique.

L'image que nous avons de l'"assiette de la ville" de Lyon, n'a presque pas changé depuis la fin du XIX^e s., puisque la majorité des inscriptions funéraires était alors déjà connue³⁰. La cinquantaine d'espaces funéraires découverts depuis³¹ ne modifie pas la perception des limites de la ville antique, et vient même conforter certaines des présomptions d'Allmer et Dissard (fig. 2). En effet, ces derniers situaient déjà en dehors de la ville les quartiers de Trion, de Saint-Just, de Vaise au nord, des Étroits au sud, et la Guillotière en rive gauche du Rhône ; ils plaçaient dans la ville le plateau de la Sarra, le sommet de la colline de Fourvière, et ses versants donnant sur la Saône entre les quais Bourgneuf au nord et le quai Fulchiron au sud (inclus). En revanche, notre perception de la Presqu'île a changé. Pour ces auteurs, cette partie de Lyon bien que n'ayant pas livré de tombes, se trouvait hors de la ville, parce qu'ils estimaient que le sud de la Presqu'île (le quartier d'Ainay) était "une île formant une sorte de quartier annexe hors ville" et que le "tènement interfluvial [...] était le domaine religieux des Trois Gaules"³². Or les travaux archéologiques associés aux études géomorphologiques de ces trente dernières années ont montré une stabilisation et une urbanisation assez dense de la Presqu'île à partir de l'époque claudienne³³. En partie sud, au niveau d'Ainay, les recherches n'ont pour l'instant pas permis de mettre en évidence l'existence d'une île, mais la présence de chenaux encore actifs dans le sud de la Presqu'île (notamment du bras de Bellecour) ne permet pas d'exclure totalement cette hypothèse³⁴.

Bien que la localisation du "domaine religieux des Trois Gaules", implanté en 12 a.C., ait fait et fasse encore l'objet de nombreuses controverses, puisque l'autel n'a jamais été retrouvé, tout le monde s'accorde depuis le XIX^e s. à le placer sur la

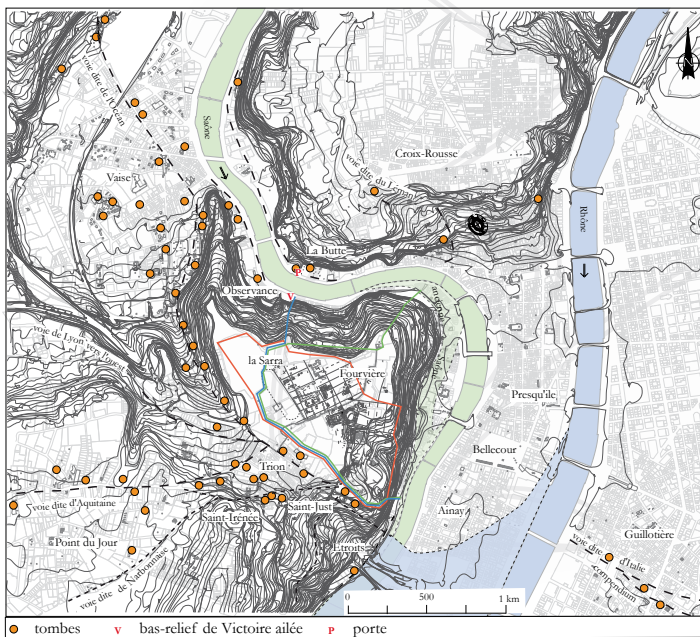


Fig. 2. Les tombes et les différentes hypothèses de tracé de l'enceinte de Lyon au Haut-Empire (d'après Desbat 1987 ; l'hypothèse d'Allmer et Dissard (1887-1888) est en bleu, celle de Steyert (1895) en vert et celle de Audin (1969) en rouge (fond de plan : SAVL ; DAO : E. Dumas).

29. Gasco 2003.

30. Allmer & Dissard 1888-1893, II, 157.

31. Goudineau, éd. 2009, 84.

32. Allmer & Dissard 1888-1893, II, 157.

33. Arlaud, éd. 2000.

34. *Ibid.*, 15-24.

colline de la Croix-Rousse³⁵, conformément aux seuls indices topographique fournis par Strabon³⁶ ; d'après ce dernier, "le sanctuaire dédié en commun par tous les Gaulois à César Auguste est érigé en avant de la ville, au-dessus du confluent³⁷". Il est localisé par conjecture à l'est de l'amphithéâtre, en fonction du relief de la topographie et d'indices archéologiques plus ou moins explicites³⁸. Les controverses portent dorénavant sur sa situation exacte à mi-pente ou au sommet de la colline³⁹.

La cartographie des structures funéraires du Haut-Empire connues (fig. 2) semble bien indiquer que le *pomerium* de la ville antique comprenait le sommet de la colline de Fourvière (constitué du plateau de Fourvière et du plateau de la Sarra), son versant oriental donnant sur la Saône et la Presqu'île, au nord jusqu'à l'Observance en rive droite et la Butte en rive gauche, et au sud jusqu'à la Quarantaine. Les sépultures découvertes sur les pentes de la Croix-Rousse semblent exclure ce secteur de la ville ; il est à noter que Sénèque précisait que la ville de *Lugdunum* n'occupait qu'un seul mont⁴⁰. L'absence de tombes découvertes à l'est de l'amphithéâtre peut certainement être mise en relation avec l'implantation du sanctuaire des Trois Gaules dans ce secteur, les tombes devant se répartir de part et d'autre de ce dernier.

La question de l'enceinte

L'idée que la colonie de Lyon ait été dotée d'une enceinte a été reprise par la plupart des historiens et des archéologues⁴¹, le statut de la ville rendant cette hypothèse vraisemblable, puisque l'enceinte est un élément de la parure monumentale des villes du Haut-Empire. À ce jour toutefois, aucun vestige n'en atteste l'existence à Lyon durant le Haut-Empire.

Différents tracés, inspirés de celui du rempart médiéval, ont été proposés (fig. 2). Allmer et Dissard⁴² reconstituaient un rempart de 5 km allant de Saint-Georges au sud à Pierre Scize au nord, qui délimitait une surface de 140 ha. Dans son *Essai topographique de Lugdunum*, Audin⁴³, quant à lui, a proposé un tracé ne comprenant que le plateau de Fourvière, soit une superficie de 60 ha, excluant le sommet de Fourvière. A. Desbat⁴⁴ a montré que les vestiges attribués par Audin⁴⁵ à cette enceinte sont peu nombreux et que leur interprétation est contestable. Par une analyse critique de chacune des hypothèses émises à propos de l'enceinte, l'auteur les réfute une à une et envisage comme probable la position de Montfalcon⁴⁶ selon laquelle *Lugdunum* en était dépourvue⁴⁷. Cependant, un récent diagnostic mené par M. Monin (SAVL) place Abbé Larue (site n° 12), pourrait relancer le débat, dans la mesure où les vestiges attribués à l'enceinte par Audin ont été retrouvés.

Il semblerait que des portes de type arc aient existé au débouché de la ville⁴⁸. Un bloc en calcaire oolithique orné d'une Victoire, pouvant appartenir à un arc ou à une porte, a été découvert en 1841 lors de la construction du quai Pierre Scize et proviendrait de "l'ancienne porte, du côté de Vaise"⁴⁹. Presqu'en face, sur la rive gauche de la Saône, place de la Butte (site n° 9), les fondations d'un édifice monumental construit au II^e s., évoquant les vestiges d'une porte monumentale, ont été mis au jour lors de fouilles de l'Inrap en 2002⁵⁰. Il s'agirait, dans l'hypothèse d'une porte ou d'un arc monumental, des fondations de l'avant-corps septentrional d'une porte à avant-corps latéraux encadrant un *cavaedium*, le plan et les dimensions restitués évoquant ceux de la porte sud de Trèves ou de la Porte d'Auguste à Nîmes sans leurs tours⁵¹. La porte de La Butte pourrait constituer la porte de nord de Lyon pour la rive gauche de la Saône, au débouché d'une rue longeant les berges. Cependant, sa date tardive

35. Turcan 1982.

36. Strab. 4.3.2.

37. Trad. Turcan 1982, 609-610.

38. *Ibid.*, 607-608.

39. Frascone 2011.

40. Sen., *Epist.*, 12.91.

41. Voir sur la question Desbat 1987.

42. Allmer & Dissard 1888-1893, II, 158.

43. Audin 1959.

44. Desbat 1987.

45. Audin 1969.

46. Montfalcon 1847, 154.

47. Voir aussi Desbat dans Le Mer & Chomer 2007, 183.

48. Fellague-Chebra 2007, 37-39.

49. Comarmond 1846-1854, n° 512 ; Dardable-Audoine 2006, 123, n° 359 et pl. 132.

50. Motte *et al.* 2009.

51. *Ibid.*

de construction, au milieu du II^e s., ne permet pas de la verser sans hésitation au dossier de l'enceinte de la ville. Il est à noter toutefois qu'elle fut démontée à la fin du IV^e s., époque à laquelle la ville se rétracte au sud⁵².

Au-delà de ces portes monumentales, matérialisant physiquement et symboliquement le passage de l'*urbs* à l'*ager*, le voyageur se rendait dans le *suburbium* et se trouvait en quelque sorte *in uestibulum urbis* selon l'expression de Tite-Live⁵³.

Si d'après Tite-Live le voyageur se rendant à Rome pouvait rencontrer dans le vestibule de la ville, presque à sa porte, les dépouilles de sa patrie⁵⁴, que rencontrait le Lyonnais, le voyageur ou l'empereur, quittant la ville pour se rendre dans la campagne lyonnaise ou au-delà, en empruntant un des grands axes du réseau routier qui permettait, depuis Lyon, de rejoindre l'Océan, la Manche, le Rhin, la Méditerranée ou Rome ? En d'autres termes, à quoi ressemblait le *suburbium* de Lyon, à une époque où cette ville occupait une place privilégiée dans l'Occident romain ?

LES DIFFÉRENTS TYPES D'OCCUPATION DES MARGES URBAINES DE *LUGDUNUM*

Une large partie des sources archéologiques lyonnaises sont très anciennes, et proviennent de découvertes ou de simples observations réalisées dans la seconde moitié du XIX^e s. Le contexte de ces références explique le grand nombre de vestiges non datés, et les incertitudes relatives à la nature des habitats recensés. Les mentions de "*villa*" que l'on trouve sous la plume de J.-F. Artaud dans le territoire du confluent, par exemple, doivent être prises avec circonspection ; a contrario ce qu'il désigne sous le terme "habitations romaines" n'est pas défini, tandis que plusieurs mosaïques ont été décrites (et prélevées) indépendamment de leur contexte⁵⁵. La situation archéologique des autels, des stèles funéraires ou des sarcophages n'est pas toujours celle d'origine⁵⁶ ; beaucoup ont été déplacés pour être réemployés dans les constructions tardo-antiques, médiévales et modernes, et la vigilance s'impose quant à l'utilisation de ces données dans la topographie funéraire. De ce fait, compte tenu de la visée topographique de cette synthèse, seuls les vestiges localisés et datés ont été pris en compte, tandis que les éléments en position secondaire ou dont la datation est incertaine, ont été écartés. La plupart des sites en périphérie de la ville antique sont documentés par des opérations d'archéologie préventive réalisées ces trente dernières années ; notre connaissance de ces secteurs est donc en grande partie dépendante des politiques actuelles d'aménagement du territoire et de celles liées au patrimoine archéologique. Cela explique que sur les trois cent opérations (fouilles et diagnostics) qui ont été réalisées sur le secteur étudié (39 dans le 1^{er}, 2 dans le 4^e arrondissement, 109 dans le 5^e arrondissement, 59 dans le 7^e arrondissement et 127 dans le 9^e arrondissement), plus de la moitié concerne la périphérie occidentale de la ville (à l'ouest de la Saône : 5^e et 9^e arrondissements).

Les réseaux

L'organisation en périphérie, plus libre qu'en ville, était structurée par les grands axes (fig. 1-2).

Strabon⁵⁷ mentionne quatre voies qui partaient de Lyon. Selon lui, l'une traversait les Monts Cémènes et aboutissait chez les Santons et en Aquitaine, une deuxième permettait de rejoindre le Rhin, une troisième de se rendre à l'Océan et d'aller chez les Bellovaques et les Ambiens, et une quatrième conduisait en Narbonnaise. Il faut ajouter à ces quatre grandes voies celle d'Italie créée sous Claude, connue par des bornes milliaires et par l'itinéraire d'Antonin⁵⁸.

Le rapport entre le schéma strabonien et la réalité archéologique n'est pas simple. En fait, sept voies sortaient de la ville. Trois permettaient de quitter la ville par le sud ; la première empruntait les berges de la Saône, la deuxième se dirigeait de Saint-Just vers Saint-Irénée (voie dite de Narbonnaise), et la troisième prolongeait le *decumanus* et se dirigeait vers le plateau du

52. Reynaud 2007.

53. Liv. 26.32.

54. *Ibid.*

55. Artaud 1846.

56. Bérard 2007 ; Blaizot, éd. 2010, 14-16.

57. Strab., 4.6.11.

58. Blaizot, éd. 2010, 22.

Point-du-Jour (voie dite d'Aquitaine). Trois autres voies sortaient de la ville par le nord, deux d'entre elles longeaient les berges de Saône, et la troisième montait sur le plateau de la Croix-Rousse (voie dite du Léman). La septième voie, à l'est, franchissait le Rhône et permettait depuis la Presqu'île de gagner la plaine alluviale du Rhône (voie dite d'Italie).

Les seuls tronçons de voies connus sont ceux des voies dite d'Aquitaine et dite de l'Océan. Le tracé des autres est en grande partie restitué en fonction du relief, de la topographie et des sites antiques repérés, notamment des espaces funéraires.

La voie dite de l'Océan, qui borde le flanc occidental de la ville antique, a été observée à cinq reprises sur les sites n° 69, 68, 57, 56, 72 et 65. Sa bande de roulement est composée de galets et de blocs de gneiss, sauf au sud du bourg à hauteur du site 68 où elle est construite en graviers et cailloutis. Elle mesure entre 6,5 et 7,5 m de largeur (respectivement sur les sites n° 69 et 65) et son bas-côté, environ 3 m. Cette voie mise en place au début de l'époque augustéenne, a fait l'objet d'aménagements particuliers au niveau du bourg de Vaise à partir de la seconde moitié du 1^{er} s. Elle était bordée de portiques sur la portion le traversant, et au II^e s., un égout a été installé sous sa chaussée à hauteur du site n° 57.

La voie de Lyon vers le sud-ouest, dite voie d'Aquitaine, a été mise au jour à trois reprises sur les sites n° 42, 47 et 26, sa bande de roulement, de 5 à 6 m de largeur, apparaît composée de galets et de cailloutis.

La voie dite "du Léman"⁵⁹, reconnue en 1854 sur la rive gauche de la Saône⁶⁰, est datée de l'époque augustéenne et refaite au II^e s. Elle part de la rivière et monte sur le plateau de la Croix-Rousse. La présence de stèles précoces recueillies à ses abords et aux alentours indique qu'elle a très tôt été bordée de tombes⁶¹. La section de voie observée sur le site n° 6, construite dans le courant du 1^{er} s. p.C., est bordée de tombes sur son côté nord à partir de la fin de ce siècle. Cet axe pourrait constituer le prolongement de la voie du Léman ou une voie secondaire se branchant sur celle-ci.

La voie dite d'Italie, construite sous Claude, est raccordée à une autre voie se dirigeant vers Vienne (le *compendium*). Le franchissement du Rhône semblait se faire directement en amont de l'actuel Pont de l'Université par un pont ou un appontement, malheureusement mal daté ; en effet, les blocs inscrits en remploi dans cette construction aux côtés de nombreux pieux, sont attribués à la période tardo-antique et l'on ignore s'ils se rapportent à l'ouvrage initial ou à sa réfection à cette date⁶². La bande de roulement d'une voie en galets bordée par un fossé a été dégagée sur 5,8 m de largeur sur le site n° 52. La nature de ce tronçon n'est pas déterminée, il pourrait aussi bien appartenir au *compendium* qu'à une voie secondaire.

Les quatre autres voies ne sont, quant à elles, pas formellement attestées par la découverte de tronçons. C'est la topographie et la présence d'une occupation antique le long de ces axes supposés qui permettent de restituer leur tracé.

Ce réseau principal était complété par un réseau secondaire desservant les occupations en retrait. Ces voies de moindre importance, également en galets, avaient une largeur de l'ordre de 4 m pour celles qui ont pu être observées. Celle vue sur le site n° 26 desservait un espace funéraire au 1^{er} s. Parmi les voies observées à Vaise, l'une permettait de se rendre à la villa aux *Xenia* (site n° 81), une autre, relevée sur le site n° 67, d'accéder à la carrière d'extraction de gneiss de Chapeau-Rouge (site n° 68) située en contrebas. Une autre encore, observée en rive gauche de la Saône sur le site de la Butte (site n° 9), permettait de se rendre sur les pentes de la Croix-Rousse.

Ces voies étaient bordées de monuments funéraires sur une centaine de mètres à la sortie de la ville. Au-delà, sur ces voies principales et sur les réseaux secondaires, on ne rencontrait que des petits ensembles funéraires dispersés. C'est le cas par exemple de la voie dite d'Aquitaine qui prolongeait le *decumanus*. Onze mausolées accolés les uns aux autres ont été mis au jour à Trion (site n° 15), en bord de voie. Ils étaient installés en contrebas de la ville, sur un escarpement, juste au-dessus du carrefour où convergeaient les voies principales. La découverte de cinq mausolées julio-claudiens sur le site n° 42, incite à penser que la voie était bordée presque de façon continue de monuments funéraires sur les premières centaines de mètres. Au-delà, l'occupation funéraire se présentait alors sous la forme de petits ensembles, comme ceux des sites n° 39 et 40.

59. Desbat, éd. 2005, 62.

60. Martin-Daussigny 1856.

61. Tarpin 1992 ; Bérard 2007, 167.

62. Blaizot, éd. 2010.

Les mausolées de Trion datés de la fin de l'époque républicaine ou du début de l'époque augustéenne⁶³ sont les monuments funéraires les plus précoces connus à Lyon, les tombes des premiers habitants de la colonie n'étant toujours pas identifiées⁶⁴. Les documents épigraphiques de la première décennie de notre ère sont rares, puisque les tombes les plus anciennes sont attribuées à la période julio-claudienne. Elles sont toutes situées à l'ouest de la ville antique, essentiellement le long des voies dites d'Aquitaine et de Narbonnaise. Le long de la voie dite de l'Océan, les vestiges funéraires sont rarement antérieurs à la fin du 1^{er} s. dans le vallon permettant de rejoindre la plaine de Vaise. En revanche, dans la plaine, les espaces funéraires des sites du Boulevard Périphérique nord (site n° 65), de la rue de Bourgogne (n° 72) situé le long de la voie de l'Océan, sont tous présents dès le début du 1^{er} s. Ils sont certainement liés au bourg de Vaise, comme le mausolée d'époque tibérienne de Chapeau-Rouge (site n° 67) et les premières sépultures qui lui sont associées au milieu du 1^{er} s., ainsi que la sépulture augustéenne du site n° 74. Dès la fin du 1^{er} s., toute la couronne périphérique et les rives de Saône sont occupées par des sépultures, les noyaux plus récents s'intercalant entre les plus anciens. La voie dite de l'Océan paraît avoir été presque continuellement bordée d'espaces funéraires au II^e s., au moins jusqu'au bourg de Vaise et plus ponctuellement au-delà. En rive gauche du Rhône, l'occupation funéraire ne se développe qu'à partir du II^e s., le long des voies dites d'Italie et du *compendium*.

S'il est probable que les principaux axes de circulation (hormis la voie dite d'Italie) aient tous été installés dès la fondation de la ville, leur attractivité a varié au cours du temps, au gré du développement de la ville et du basculement de ses centres de gravité. Les voies partant de la colline de Fourvière ont été très tôt bordées de tombes dès la fin de la République ou au début de l'époque augustéenne. En revanche les voies des berges de Saône et la voie à l'est du Rhône, dite d'Italie, l'ont été respectivement à partir de la fin du 1^{er} s. et du milieu du II^e s., dès lors que se sont développés les quartiers fluviaux de la ville (bords de Saône et Presqu'île).

L'occupation funéraire n'était pas le seul type d'occupation rencontré en périphérie ; la découverte d'habitats, d'ateliers artisanaux et d'espaces dédiés à l'agriculture, témoigne de la fonction résidentielle et économique du *suburbium*. Immédiatement à la sortie de la ville, des sortes de faubourgs se sont formés.

Les faubourgs

Cette partie de la proche périphérie, qui prolonge la ville, est appelée dans les textes *continentia loca*. Cette notion apparaît au milieu du 1^{er} s. a.C. dans les textes juridiques romains⁶⁵, à un moment où les limites physiques de la ville ne correspondaient plus avec les limites sacrées, où "l'espace urbain est entremêlé et donne l'impression d'une ville qui se prolonge à l'infini"⁶⁶. Les législateurs ont alors pris en compte l'extension de la ville hors de la muraille servienne et l'apparition de ce que l'on appelle aujourd'hui des faubourgs. Seule cette partie limitée du *suburbium*, celle physiquement rattachée à la ville par un urbanisme continu, a fait l'objet d'une législation qui l'assimilait par bien des aspects à celle en vigueur en ville. Les *continentia* ne recouvraient qu'une partie du *suburbium*. Elles étaient souvent associées dans la législation à une distance de mille pas de la ville.

La notion de *continentia* a été reprise pour caractériser les faubourgs de villes autres que Rome, comme ceux d'Urso appelés *continentia aedificia*⁶⁷. La distance de mille pas n'était très certainement qu'exceptionnellement dépassée en dehors de Rome. La loi d'Urso⁶⁸, par exemple, si elle oblige ses magistrats et ses prêtres à résider en ville ou dans un rayon de 1 mille⁶⁹, fait aussi référence à un rayon de 500 pas dans lequel il est interdit d'édifier un bûcher funéraire⁷⁰. Il est probable que seule cette distance de 500 pas ait été densément bâtie à Urso, au point de former des *continentia*.

63. Fellague 2006.

64. Tranoy 2007.

65. Table d'Héraclée : *CIL*, I/2, 593.

66. D.H., 4.13.4.

67. Loi d'Urso, 62 ; *AE*, 1986, 133.

68. *CIL*, II, 5439.

69. Loi d'Urso, 91.

70. Loi d'Urso, 74.

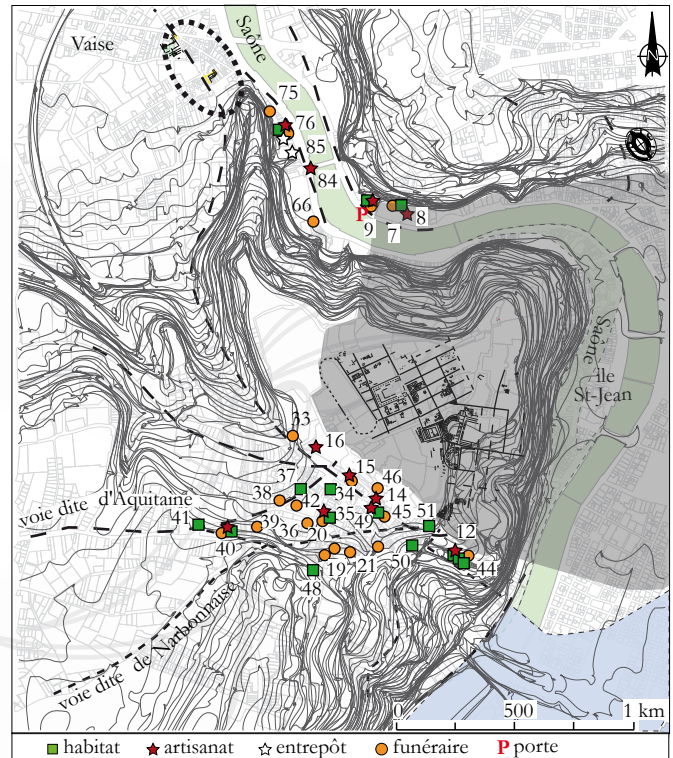


Fig. 3. Les faubourgs septentrionaux et méridionaux de Lyon au Haut-Empire ; le grisé indique l'emprise de la ville antique (fond de plan : SAVL ; DAO : E. Dumas).

À Lyon aussi, l'occupation le long des voies sortant de la ville s'est progressivement densifiée jusqu'à donner l'image d'une ville se prolongeant au-delà de ses limites. Cela semble avoir été le cas sur les cinq cent premiers mètres le long des voies dites d'Aquitaine et de Narbonnaise qui sortaient de la ville au sud, ainsi que le long des berges droite et gauche de la Saône au nord (fig. 3).

Les découvertes anciennes de sols en mosaïque (sites n° 34 et 51⁷¹ ; site n° 66⁷²), en *opus sectile* (site n° 44) et de placages de marbre et de stucs colorés (sites n° 34 et 66) montrent que les faubourgs ont été des secteurs prisés. Ces éléments témoignent, en effet, de la présence d'habitats suburbains relativement luxueux le long des voies quittant la ville.

Le faubourg méridional

L'alignement le long de la voie dite d'Aquitaine des onze mausolées augustéens (site n° 15) à une centaine de mètres de la limite supposée de la ville, montre que cette voie était au moins en partie bordée de monuments funéraires dès cette époque. Cet alignement a dû se prolonger en direction du sud, où cinq mausolées julio-claudiens ont été mis au jour sur le site n° 42. Le monde des morts côtoyait le monde des vivants puisque tous les types d'occupations se retrouvaient en périphérie de la ville. Des habitats, des ateliers et des entrepôts s'intercalaient entre les espaces funéraires le long des voies ou légèrement en retrait.

Quatre habitats (sites n° 34, 37, 40, 41) sont connus le long de la voie dite d'Aquitaine. Celui du site n° 34 n'est connu que par la découverte d'une mosaïque⁷³, celui du site n° 37 par la mise au jour d'un vide sanitaire daté de la première moitié du 1^{er} s. À 450 m au sud-est, un habitat de plus de 450 m² comportant des activités artisanales (site n° 40) est installé dans la seconde moitié du 1^{er} s. à une centaine de mètres à l'est d'un espace funéraire (site n° 39). Deux ailes s'organisant autour d'une cour ont été observées sur l'habitat de la Favorite (site n° 40). Des activités artisanales liées au travail du fer se déroulaient dans deux

71. Stern 1967, 39, n° 33-34.

72. Comarmond 1846-1854, n° 562.

73. Stern 1967, 39, n° 34.

des pièces de l'aile nord du bâtiment dans la deuxième moitié du I^{er} s. L'habitat laisse place au II^e s. à un espace funéraire. À 600 m plus au sud-est, une activité de métallurgie du fer (site n° 25) se déroulait à côté d'un petit espace funéraire à la fin du I^{er} s.

La sortie sud-est est aussi rapidement occupée, puisque dès l'époque augustéenne un habitat suburbain est construit en terrasse sur le site n° 44 d'où il surplombait le versant sud de la colline de Fourvière⁷⁴. Il s'agissait d'une riche demeure constituée d'une série de pièces et d'un petit ensemble thermal dont la salle froide était en *opus sectile*. Sa façade donnait quasiment sur la ville. À partir de la première moitié du I^{er} s., ce secteur se développe en direction de l'ouest. On passe d'un à deux habitats au début du I^{er} s. puis à trois au milieu du I^{er} s. Le deuxième habitat du site n° 44 est installé à l'ouest du premier, dont il est séparé par une ruelle. Il s'agit d'une maison à *atrium* richement décoré. À une vingtaine de mètres à l'ouest, un atelier dans lequel se déroulaient des activités de forge est installé le long de la voie reliant les sorties sud-est et sud-ouest.

Au milieu du I^{er} s., l'activité artisanale se développe. Les ateliers de potier de Trion et des activités liées à la métallurgie du bronze prennent place sur le site n° 14. Il faut signaler le long de la voie reliant la voie dite de Narbonnaise à celle dite d'Aquitaine, l'existence de deux autres riches habitats, l'un connu par la découverte d'une mosaïque (site n° 51) et l'autre (site n° 49) par celle d'un bassin pourvu d'une banquettes et des éléments de placages de marbres et de stucs colorés⁷⁵.

Entre la voie dite de Narbonnaise et celle dite d'Aquitaine, une occupation s'est développée à partir de la fin du I^{er} s. Une villa est installée à la fin du I^{er} s. sur le site n° 35. Elle se situe légèrement en retrait de ces voies, à côté d'un petit espace funéraire daté du milieu du I^{er} s. (sites n° 36 et 20). La villa observée sur 206 m² se composait d'un portique à au moins trois branches. Il desservait une série de pièces aux sols bétonnés, dont une salle de réception de plus de 42 m² décorée d'un *emblema* mosaïqué central. De la fin du I^{er} s. au début du II^e s., la villa a abrité un atelier de potier et des activités de métallurgie du bronze dans deux *tabernae*. Elle reste occupée jusqu'au III^e s., date à laquelle sa cour est envahie par des sépultures.

Il semble donc que dans le faubourg méridional, l'occupation apparue dès le début de l'époque augustéenne se soit densifiée le long des voies principales à partir du début du I^{er} s. et jusqu'au II^e s. Dans un second temps, à partir de la fin du I^{er} s., le secteur situé entre ces deux voies se dote de réseaux secondaires autour desquels se développe un quartier. Une activité artisanale s'y est déroulée du milieu du I^{er} s. jusqu'au début du II^e s. (potiers et métallurgie) dans des *tabernae* implantées le long des voies (site n° 14) ou au sein de *villae* (site n° 35).

La densité de l'occupation du quartier paraît être maximale dans la deuxième moitié du I^{er} s. Au II^e s. plus aucune activité artisanale n'est attestée. Il ne subsiste que les habitats des sites 44 et 35. Entre les deux, un espace thermal daté du II^e s. a été aperçu uniquement dans quelques sondages (site n° 50). Il se trouvait vraisemblablement le long de la voie dite de Narbonnaise. Il est difficile de déterminer s'il s'agissait de thermes publics ou privés. Ce quartier suburbain paraît avoir été relativement prisé jusqu'au III^e s., date à laquelle il est colonisé par les espaces funéraires.

Les faubourgs septentrionaux

Au nord de la ville, deux autres faubourgs émergent sur les berges de Saône à partir du milieu du I^{er} s. (fig. 3). Ils paraissent avoir accueilli davantage des activités économiques et commerciales, comme en témoigne la découverte de trois entrepôts (sites n° 76 et 85), des ateliers de potiers et de verriers de la Butte (site n° 9) et de la Manutention (site n° 8), de l'atelier de potier du site n° 84 et de la halle artisanale abritant des installations de travail des alliages cuivreux du quai Arloing (site n° 76).

Berge droite de la Saône

Le vase ossuaire mis au jour au XIX^e s. au pied du versant de Loyasse, à l'ouest de l'église du couvent des Cordeliers de l'Observance (site n° 66⁷⁶), est la découverte funéraire la plus méridionale de ce secteur. Elle permet ainsi de le placer en dehors de la ville. Il faut également signaler le tombeau des Deux-Amants qui se dressait près du couvent⁷⁷. Au niveau de l'Observance, ce secteur situé à quelques pas de l'entrée de la ville antique paraît avoir été particulièrement prisé. Il était occupé par un édifice

74. Lancel 1975, 548-549 ; Le Mer & Chomer 2007, 599.

75. Mollière 1899.

76. Comarmond 1846-1854, n° 562, 336.

77. Spon 1673, 119 ; Goudineau, éd. 2009, 125-127.

et par un ou des habitats. Ils sont connus par les découvertes au XIX^e s. d'une série de mosaïques et de blocs architecturaux appartenant à un monument public de la deuxième moitié du II^e s./III^e s.⁷⁸. Cet édifice était somptueusement décoré puisque les chapiteaux toscans et surtout les chapiteaux corinthiens de type asiatique qui lui sont rattachés se classent, d'après D. Fellague, parmi les pièces d'architecture les plus remarquables et les plus raffinées de Lyon. Des travaux dans les années 1980 ont aussi permis d'observer dans ce secteur les vestiges de thermes richement décorés datés du Haut-Empire (placage en marbre) et d'un bassin de captage d'une source⁷⁹. C'est également non loin de là, qu'avait été découverte au XIX^e s. une inscription mentionnant des *thermulae* situés dans les *praedia* de C. *Ulattius Aper* qui exploitaient l'eau d'une source et que Audin propose de rattacher aux thermes du site n° 66. Cette inscription⁸⁰ fournit le nom d'un notable, certainement un *sacerdos*, disposant de *praedia* à l'extérieur de la ville, c'est-à-dire d'une propriété pouvant contenir des ensembles complexes de bâtiments d'exploitation, d'habitation, de culte et de tombeaux, sur un ou plusieurs domaines (*saltus* ou *fundi*)⁸¹.

Une centaine de mètres plus au nord, le secteur paraît essentiellement occupé à partir du milieu du I^{er} s. par des activités artisanales, commerciales et funéraires (sites n° 75, 76, 85, 84). Une série de halles destinées aux activités artisanales ou au stockage ont été mises au jour au 29-30 quai Arloing (n° 76). Le site situé en bordure de la Saône et d'une probable voie, est occupé au milieu du I^{er} s. par un habitat et par un entrepôt. Ce dernier, détruit par les crues, est remplacé par un nouvel entrepôt au II^e s., qui perdure jusqu'au IV^e s. Une des halles a abrité des installations de travail des alliages cuivreux de la fin du I^{er} s. au début du II^e s. L'atelier réalisait à la fois des activités de fonderie et de martelage. La découverte de flans monétaires sur le site pourrait suggérer qu'une partie de la production était destinée à l'atelier monétaire de Lyon⁸². L'habitat est occupé, quant à lui, du milieu du I^{er} à la fin du II^e s. Ce site montre que, dans le faubourg, les structures funéraires pouvaient se trouver seulement à une dizaine de mètres des habitats et des installations commerciales et artisanales.

Un troisième entrepôt a été observé sur le site n° 85. La multiplication d'espaces de stockage sur les quais de Saône est peut-être liée en partie à une activité de chargement et de déchargement de marchandises transitant par la rivière.

Au nord de ces derniers, la découverte d'un dépotoir de céramique sur le site n°84 pourrait attester l'existence d'un atelier de potier non loin de là⁸³.

Berge gauche de la Saône

En face, en rive gauche de la Saône, les berges ont les mêmes dispositions topographiques, à savoir une largeur d'une centaine de mètres au pied d'un versant abrupt ; elles semblent aussi avoir accueilli prioritairement des activités artisanales, notamment des verriers et des potiers (sites n° 9 et 8).

Ce secteur suburbain en rive gauche de la Saône est principalement connu par les découvertes faites lors de la fouille de la Butte (site n° 9⁸⁴). Cette opération a montré qu'après des traces ténues de fréquentation du site à l'époque augustéenne, le secteur est véritablement occupé à partir de l'époque claudienne par des ateliers de verriers et de potiers qui sont installés à proximité d'un bâtiment apparenté à un habitat. Dans la première moitié du II^e s., ces ateliers font place à une voie desservant sans doute un habitat sur les pentes, tandis qu'au milieu du II^e s., table rase est faite de ce réseau pour construire la porte monumentale précédée d'une zone funéraire au nord. Il faut signaler, à une cinquantaine de mètres au sud du site de la Butte, la mention d'une urne funéraire en marbre trouvée dans le couvent de Sainte-Marie-des-Chânes, sur le site n° 7⁸⁵. Ce vase ossuaire est la découverte funéraire la plus méridionale faite sur la berge gauche de la Saône et pourrait indiquer que le bas des pentes à cet endroit était aussi en dehors de la ville. Sur le même site, une mosaïque attestant la présence d'un riche habitat suburbain, a aussi été mise au jour⁸⁶ et c'est à proximité, sur le site des Subsistances (site n° 8), qu'une quinzaine de fours de

78. Comarmond 1846-1854, n° 72, 67 ; Fellague-Chebra 2007, 490-500.

79. Audin 1959, 67.

80. *CIL*, XIII, 1926 ; Rémy 1974.

81. Lengrand 1996.

82. Audra 1991.

83. Desbat 1997.

84. Motte *et al.* 2009.

85. Artaud 1846, 82.

86. *Ibid.*, 66 et 82.

verriers et un de potier ont été dégagés (les Subsistances se trouvent à l'emplacement de la Manutention militaire qui a succédé au couvent de Sainte-Marie-des-Chânes). La période d'activité de ces ateliers de verriers et de potiers se situe au milieu du 1^{er} s. Il est donc probable qu'ici aussi les habitats côtoyaient les activités artisanales et les espaces funéraires.

Au-delà de ces faubourgs, le *suburbium* ne semble pas avoir eu une législation particulière différente de celle de l'*ager*. L'occupation qui devenait alors plus rurale, est illustrée par des *villae* pourvues de leurs propres espaces funéraires, et par des espaces dédiés à la culture et la pâture. D'après les textes, le *suburbium* semble d'ailleurs avoir été dans l'imaginaire romain un endroit charmant et agréable à vivre où les élites construisent des *horti* et des *suburbana* pour s'adonner à l'*otium* et cultiver leurs terres⁸⁷. L'adjectif *suburbanus* a même été substantivé pour désigner les propriétés en périphérie des villes des élites romaines et provinciales⁸⁸. Cette pratique, bien qu'attestée en Gaule uniquement au iv^e s. par les textes⁸⁹, semble déjà en usage au Haut-Empire.

Les habitats ruraux et leurs productions

La preuve de l'existence de deux *praedia* suburbains et le nom de deux propriétaires (l'un de *praedia* et l'autre d'une villa) nous sont parvenus grâce à l'épigraphie lyonnaise. Des *praedia* sont connus en rive droite de la Saône (ceux du *sacerdos* C. Ulattius Aper) et d'autres en rive gauche du Rhône. C'est la découverte de l'épithape d'un *actor praediorum horum* dans le 7^e arrondissement⁹⁰ qui invite à les localiser dans la plaine alluviale du Rhône, l'esclave s'étant vraisemblablement fait enterrer

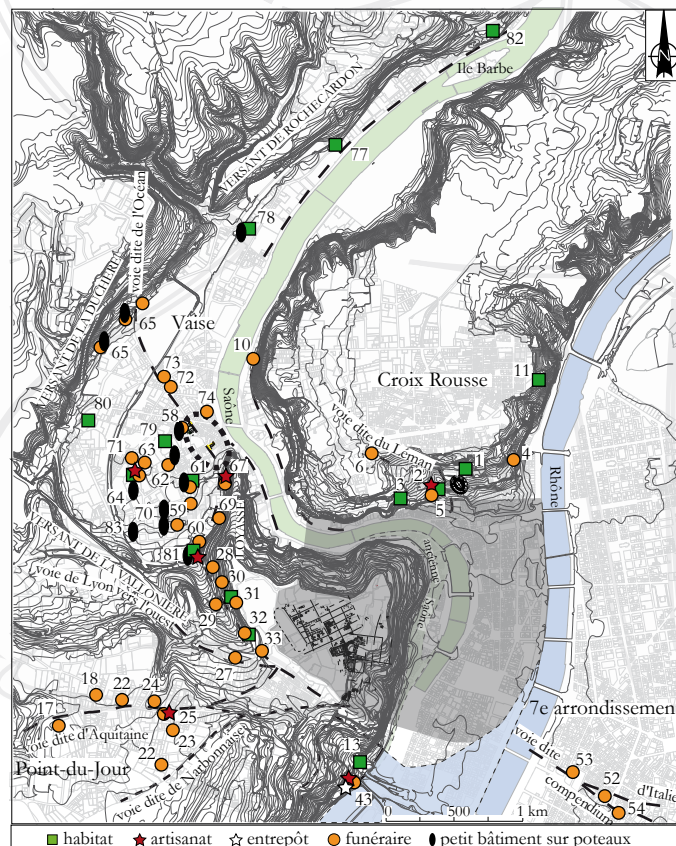


Fig. 4. L'occupation rurale en proche périphérie de Lyon au Haut-Empire ; le gris indique l'emprise de la ville antique (fond de plan : SAVL ; DAO : E. Dumas).

87. Champlin 1982.

88. Agusta-Boularot 1998.

89. *Amm.*, 20.4.12.

90. *CIL*, XIII, 2243 ; Blaizot, éd. 2009, 69.

dans les *praedia* dont il s'occupait. L'épithèque ne mentionne pas le nom du propriétaire. En revanche, la mise au jour d'un autel dédié au *genio Claudii Myronis*⁹¹, non loin de celle d'une mosaïque, nous renseigne sur le propriétaire d'une villa située au sud de la ville (site n° 13), l'autel ayant vraisemblablement été dédié au génie du maître de maison : Claudius Myronis.

Actuellement treize habitats isolés sont identifiés en proche périphérie de Lyon (fig. 4, sites n° 77, 78, 80, 79, 64, 61, 81, 31, 32, 13, 7, 3 et 11). La plupart se trouvent au nord-ouest de la ville, dans la plaine de Vaise qui en a livré onze. Néanmoins des découvertes anciennes laissent envisager la présence de *villae* sur la colline de la Croix-Rousse.

Les habitats sont assez mal connus puisque seule la fouille du quartier Saint-Pierre à Vaise (site n° 81) a livré un plan presque complet. La villa aux *Xenia* (site n° 81) construite au début du I^{er} s., se composait de deux corps de bâtiments disposés en équerre autour d'une cour à portique⁹². Dans la seconde moitié du I^{er} s., une *taberna* de 30 m² adjointe à la maison, abritait une activité artisanale liée à la métallurgie du bronze. Cet habitat de 603 m² est abandonné à la fin du I^{er} s.

Des autres *villae*, seules quelques pièces, ou bien des éléments de décor architectural, des *tubuli* ou des fragments de mosaïque, nous sont parvenus. Sur le site n° 77, le plan partiel d'une villa a été observé. La villa est édifée en terrasse sur une pente douce dominant la Saône dans la première moitié du I^{er} s. Elle est occupée jusqu'à la fin de l'Antiquité tardive. Celle du site n° 78 n'a livré que quelques murs. Elle s'étendait à l'ouest de l'emprise de fouille. Cependant, la découverte d'enduits peints, de marbres et de tubulures d'hypocauste dans les niveaux de destruction témoigne d'une certaine richesse de cette villa construite à la fin I^{er} s., qui paraît abandonnée au IV^e s. La villa du site n° 80 n'est connue que par un mur de terrasse, deux bassins et trois pièces ; l'une est pourvue d'un sol en *opus signinum*, une autre d'un système de chauffage par hypocauste, et la dernière d'un sol en terre battue. Ses niveaux de démolition ont aussi livré des enduits peints et du mobilier lié à la toilette. Elle paraît être occupée du I^{er} au IV^e s. Sur le site n° 57, des corps de bâtiments donnant sur des espaces ouverts (cour et jardin) appartenant à une villa de la fin de l'époque républicaine à l'époque augustéenne, ont été mis au jour⁹³. Deux pièces de la *pars rustica* d'une villa et l'angle d'une troisième datées des III^e-IV^e s., ont été dégagées sur le site n° 61. Si les structures mises au jour suggèrent plutôt une occupation agricole, en revanche le mobilier des niveaux de démolition composé de fragments de placage de marbre, d'éléments d'ameublement, de la vie quotidienne et d'un important lot monétaire, atteste une fonction résidentielle au cours du III^e et du IV^e s. Sur le site n° 31, ce sont une série de murs, une pièce revêtant un sol en *opus spicatum*, un bassin et une base de colonne qui ont été observés. Ces vestiges attestent l'existence au Haut-Empire d'un habitat construit en terrasse, dont seuls quelques murs et deux pièces pourvues d'installations liées à l'eau ont été mis au jour. Sur le site n° 82 situé à hauteur de l'île Barbe, seul un hypocauste a été observé en coupe lors d'une découverte fortuite. Il appartenait aussi très vraisemblablement à une villa du Haut-Empire.

Sur le site de Horand (n° 64), c'est la découverte d'un moulin hydraulique et d'un ensemble funéraire rural composé de trois structures funéraires de la fin du I^{er} s. qui incite à restituer une villa dans les environs au I^{er}/II^e s. Sur le site n° 65, c'est la mise au jour à une centaine de mètres de la voie de l'Océan d'un mausolée de la fin du I^{er} s., qui invite à supposer l'existence d'une villa sur le versant de la Duchère, ce monument funéraire paraissant isolé.

Pour le versant sud de Fourvière⁹⁴, la seule villa identifiée n'est connue que par la mise au jour d'une mosaïque d'époque antonine, lors du percement du tunnel autoroutier sous Fourvière (site n°13). Elle a vraisemblablement appartenu à un moment donné à Claudius Myronis.

La présence de deux *villae* de l'autre côté de la Saône sur le haut des pentes de la Croix-Rousse est déduite de mentions de découvertes de mobilier métallique sur le site n° 3 et d'enduits peints sur le site n° 11 au début du XIX^e s.⁹⁵. L'existence d'un habitat à proximité du site n° 3 semble confirmée par la mise au jour d'un dépotoir lié à un habitat des I^{er}-II^e s. lors de fouilles entreprises sur le site 2.

91. *CIL*, XIII, 1736 ; Allmer & Dissard 1888-1893, II, 503-504.

92. Delaval *et al.* 1995, 71-130.

93. Aubin *et al.* 1999, 13-23.

94. Stern 1975.

95. Artaud 1846, 88 et 99.

Les découvertes d'habitats isolés datés ne concernent que l'ouest de la périphérie de Lyon et presque exclusivement Vaise. Dans ce secteur, on observe qu'au début de l'empire, vers 30 a.C., la seule villa connue est celle de Charavay (site n° 57). Elle fait place à un bourg au cours de l'époque augustéenne. Dès le début du I^{er} s., deux *villae* sont implantées : une sur le bas du versant de Loyasse (site n° 81) et une sur le versant de Rochecardon (site n° 77). À partir du milieu du I^{er} s., un réseau de *villae* destinées à l'exploitation est implanté dans la plaine (site n° 80, 79, 64) ; un moulin hydraulique a d'ailleurs été mis au jour sur le site 64. La deuxième moitié du I^{er} s. est aussi une période au cours de laquelle la villa aux *Xenia* (site n° 81) a exercé une activité artisanale. À la fin du I^{er} s., les versants de la Duchère et de Rochecardon accueillent deux nouvelles *villae* (n° 65 et 78). Sur ces versants, les *villae* (n° 31, 81, 80, 65, 78 ; 77, 82) sont espacées en moyenne de 800 m les unes des autres. Elles sont toutes installées non loin des axes de circulation, dans une position topographique dominante. Ces *villae* qui devaient notamment avoir un rôle de représentation, perdurent jusqu'au IV^e s. (au moins pour celles des n° 80, 78 et 77). En revanche, le bas du versant de Loyasse semble délaissé par les habitats au profit des espaces funéraires dès le II^e s. Au III^e s., une seule nouvelle villa est construite dans la plaine, celle du site n° 61. Le réseau d'habitat rural paraît donc déjà constitué au II^e s.

La plus forte densité d'occupation de la plaine de Vaise se situe entre la deuxième moitié du I^{er} s. et le début du II^e s., période correspondant à celle de l'essor de la ville antique.

Les plaines alluviales de la Saône et du Rhône, ainsi que les plateaux de la Croix-Rousse et du Point du Jour se trouvaient non loin de la ville antique. Ils devaient être utilisés pour approvisionner la ville, notamment en produits frais comme les fruits, les fleurs et les légumes qui ne supportent pas de longs transports. Des espaces fossoyés et drainés mis au jour dans la plaine de Vaise, sur le plateau de Point-du-Jour, ainsi qu'en rive gauche du Rhône, révèlent une volonté d'assainir et d'organiser ces terres, certainement dans le but de les mettre en culture. C'est dans ces zones que de petites constructions sur poteaux qui apparaissent relativement isolées, ont été mises au jour sur les sites n° 59, 83, 78, 65, 25. Elles sont certainement liées aux activités agricoles et doivent, pour une partie d'entre elles, avoir servi d'abris ou de remises. En rive gauche du Rhône, des bras morts de ce fleuve, dont certains en eau, sont utilisés dans le cadre de cette activité, qui est également identifiée par des vestiges de fumures⁹⁶. Quant aux types de cultures, seules les analyses polliniques effectuées sur les sites n° 80 et 62 fournissent des informations pour le Haut-Empire. La mise en évidence de plantes messicoles, de prairie séchée et d'aires de piétinement, ainsi que celle de céréales, de seigle, de vigne et de chanvre indique qu'une partie de la plaine de Vaise est dédiée à l'élevage, à l'agriculture, à la céréaliculture et à l'arboriculture.

La découverte de carrières d'extraction de gneiss (sur le site n° 218) et de granite (sur le site n° 8) atteste l'exploitation d'une partie des ressources naturelles du territoire. Une inscription mentionne aussi celle de l'eau de source pour alimenter des *thermulae*⁹⁷.

Dans la plaine de Vaise, des zones peu propices à une occupation agraire ou résidentielle comme les cônes de déjection, ont été dévolues aux espaces sépulcraux⁹⁸. C'est le cas de ceux de la "nécropole 2" du site n° 65 et de ceux des sites n° 70 et 71.

La plaine de Vaise qui présente un paysage classique de la campagne romaine, avec une densité de *villae* importante du fait de la proximité de la ville, se distingue des autres espaces en marge de Lyon par la présence d'une agglomération à 2,5 km de la ville⁹⁹. En effet, on constate dès le début du I^{er} s. la formation d'un bourg au niveau des sites de Valmy (n° 56) et de Charavay (n° 57), prolongeant l'occupation laténienne de ce dernier.

Le bourg de Vaise

Le bourg s'organise à la manière d'un village-rue le long de la voie dite de l'Océan, sur au moins 250 m de longueur (fig. 1 et 5). Son emprise est circonscrite par les découvertes funéraires, les aires sépulcrales semblant s'installer en marge du bourg (site n° 74, 58, 68). Au nord, le site n° 55, orienté différemment, pourrait déjà représenter sa marge septentrionale. La limite

96. Blaizot, éd. 2010, 34.

97. *CIL*, XIII, 1926.

98. Blaizot, éd. 2009, 283.

99. Dumas 2010.

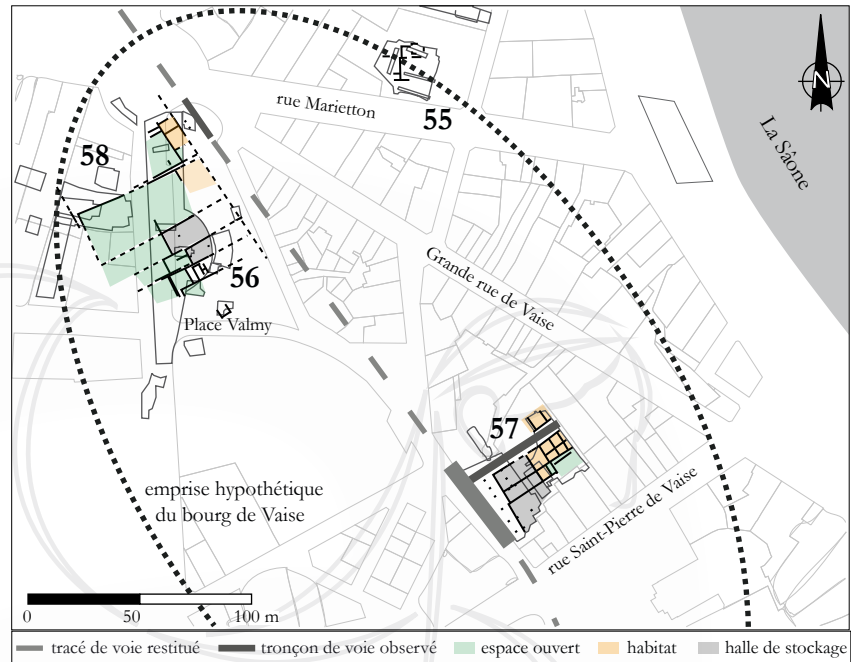


Fig. 5. Le bourg de Vaise au Haut-Empire (fond de plan : SAVL ; DAO : E. Dumas).

orientale du bourg n'est pas connue, les fouilles de Charavay (site n° 57) ont montré que son occupation se prolongeait vers l'est, peut-être jusqu'à la Saône.

L'organisation du bourg est connue seulement par les fouilles de Valmy (n° 56) et Charavay (n° 57).

Le site n° 56 montre la présence de maisons longues au nord le long de la voie dite de l'Océan. Les constructions principales qui bordent la voie étaient complétées à l'arrière par de vastes espaces ouverts délimités par des murs de clôture. Ces cours forment des zones empierrées pouvant accueillir des locaux secondaires, et pour certaines, une activité artisanale, comme en témoignent de nombreux foyers, creusets et scories. Mais ces espaces ont tout aussi bien pu être utilisés comme des jardins potagers ou des vergers, ou avoir été consacrés à l'élevage de petits animaux¹⁰⁰. Les maisons longues du bourg antique de Vaise sont mitoyennes, accolées ou séparées par des *ambitus*. La largeur des parcelles fixées dès la fin de l'époque augustéenne oscillait entre une dizaine et une vingtaine de mètres. Au II^e s., phase d'extension maximale des parcelles, l'une d'elles mesure 10,70 m de largeur pour 32 m de longueur, et une autre 21,30 m sur 75 m.

En revanche, le site de Charavay (n° 57) est organisé en îlots par un système de rues, ce qui incite à le localiser au centre du bourg. Seulement deux îlots ont été dégagés¹⁰¹. L'îlot méridional, dont les limites orientale et méridionale restent inconnues à ce jour, mesure plus de 21 x 42 m. Il comprend trois entrepôts qui ouvrent sur la voie principale, ainsi que deux habitats qui donnent sur la voie secondaire. L'un d'eux possédait un certain confort puisqu'il comportait des sols en béton et une banquette chauffante. L'évolution des bâtiments des îlots suggèrent une densification progressive du bâti dans un parcellaire relativement stable. Les façades des bâtiments donnant sur la voie dite de l'Océan sont bordées de portiques à partir du milieu du I^{er} s., contrairement à celles donnant sur la rue secondaire. Les changements dans la construction des portiques d'une parcelle à l'autre montrent que le portique était lié au bâtiment qu'il bordait, comme à Bliesbruck, à Alésia et à Mâlain¹⁰².

Une activité artisanale se déroulait dans le bourg, à l'arrière des maisons longues de Valmy (site n° 56). La mise au jour dans les cours de creusets pour la cémentation du laiton et de vestiges de fours et de foyers y atteste une production de cet

100. Petit 2005, 107.

101. Aubin *et al.* 1999, 13-23

102. Petit 2002, 104-105.

alliage à la fin du 1^{er} s.¹⁰³. La découverte sur ce site de flans monétaires pourrait aussi suggérer qu'une partie de la production du laiton était destinée à l'atelier monétaire de Lyon¹⁰⁴. Sur le site de Charavay (n° 57), au cours du 1^{er} s., un puis trois entrepôts, flanqués d'un portique en façade, donnent sur la voie allant de Lyon vers le nord¹⁰⁵. Le premier est un bâtiment rectangulaire de 165 m² (17,6 x 9,4 m) comportant des piliers engagés. Immédiatement au sud, la parcelle mitoyenne est occupée à partir de la seconde moitié du 1^{er} s. par une halle à trois nefs de 308 m² (17,5 x 17,6 m). Scindée en deux de la fin du 1^{er} s. à la fin du 1^{er} s., la parcelle est occupée par deux espaces de stockage. Le premier, de 88 m² (5 x 17,6 m), ne comporte qu'une nef, tandis que le second, de 176 m² (10 x 17,6 m), en possède deux.

Les marges septentrionales du bourg ont accueilli deux grands bâtiments de plan rectangulaire sans divisions internes (> 10 x 12 m et > 10 x 6 m), qui peuvent avoir servi d'espace de stockage au milieu du 1^{er} s. (site n° 55). Une autre halle de stockage est connue sur le site n° 74, où un grand bâtiment sur piliers quadrangulaires daté du Haut-Empire a été observé. Les marges méridionales ont abrité deux ateliers de potier entre les années 40 p.C. et le début du 1^{er} s. : celui de Chapeau-Rouge (site n° 67) et celui de Cottin (site n° 86). L'atelier de Chapeau-Rouge se tenait dans un bâtiment rectangulaire de 9 x 18 m et était voisin d'une zone funéraire.

La phase d'extension maximale du bourg semble se situer entre la deuxième moitié du 1^{er} s. et le début du 1^{er} s. Au 1^{er} s., l'activité artisanale disparaît du bourg et de ses marges. Pour le 1^{er} s., il faut noter une éventuelle production d'objets en os dans le bourg, non loin du site n° 57. Au 1^{er} s., l'emprise du bourg se réduit puisque les habitats de Valmy (site n° 56), abandonnés, sont colonisés par les tombes. En revanche, les maisons et les entrepôts de Charavay sont toujours en fonction. C'est à la fin du 1^{er} s. que le trésor de Vaise est enfoui dans un des habitats donnant sur la voie secondaire¹⁰⁶. Il semble donc qu'au 1^{er} s., seule une partie du bourg soit abandonnée et qu'il se soit rétracté vers le sud.

Dans les années 1990, É. Delaval avait proposé de voir dans ces habitats groupés un *vicus*¹⁰⁷. Le terme de *vicus* a souvent pris un sens très général dans les publications archéologiques et a été employé pour désigner des habitats groupés antiques¹⁰⁸. Or ce terme renvoie à différentes réalités. Si l'on en croit Festus, il peut aussi bien faire référence à des territoires ruraux qui possèdent une organisation politique et qui ont le droit de rendre la justice, à des lieux où l'on tient des marchés et où des magistrats de *vici* sont élus, ou à des quartiers urbains. Il paraît donc préférable en l'absence d'attestation épigraphique de l'existence d'un *vicus* à Vaise, de parler de bourg, d'agglomération, ou habitats groupés. Ces habitats groupés constituent la première agglomération rencontrée au sortir de Lyon vers le nord.

ÉVOLUTION GÉNÉRALE DU *SUBURBIUM* DE LYON AU HAUT-EMPIRE

Structurellement, le *suburbium* de Lyon se répartissait donc entre des faubourgs formés immédiatement au nord et au sud des entrées de la ville, au-delà desquels se trouvaient une occupation de type rural et un bourg.

Jusqu'au début du 1^{er} s., l'occupation était uniquement de type rural et se résumait à une villa dans la plaine de Vaise (site n° 57) et à une occupation funéraire (site n° 15) le long de la voie dite d'Aquitaine (fig. 6).

Au début du 1^{er} s., suite aux grandes phases d'urbanisation et de développement de la ville antique, l'occupation de sa périphérie se développe. Un faubourg se forme au sud, le long des voies dites d'Aquitaine et de Narbonnaise, les premières *villae* et le bourg apparaissent dans la plaine de Vaise.

À partir du milieu du 1^{er} s., les abords de la ville le long des berges de Saône se construisent. C'est certainement l'urbanisation de la Presqu'île sous Claude qui est à l'origine de l'émergence des faubourgs septentrionaux (fig. 7).

103. Picon *et al.* 1995.

104. Audra 1996.

105. Aubin *et al.* 1999, 19-20.

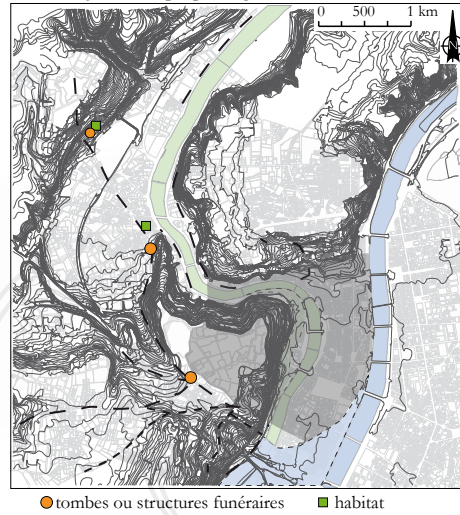
106. Aubin *et al.* 1999.

107. Delaval *et al.* 1995.

108. Leveau 2002, 9.

Fig. 6. Lyon et sa périphérie de 40 a.C. à la fin de l'époque augustéenne ; le grisé indique l'emprise de la ville antique (fond de plan : SAVL ; DAO : E. Dumas).

de 40 av. J. -C. à l'époque augustéenne



début du I^{er} s. ap. J.-C.

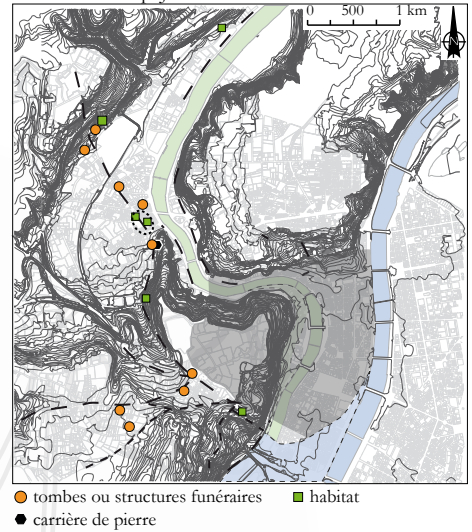
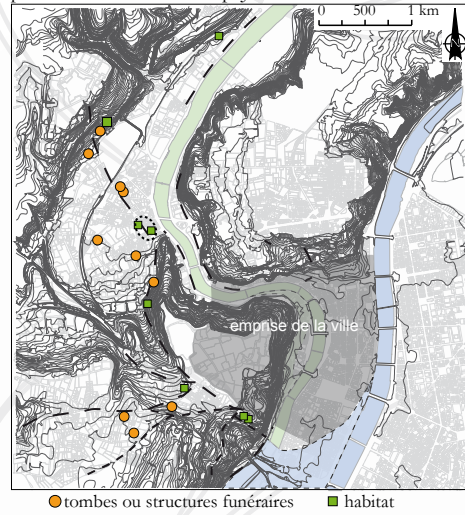


Fig. 7. Lyon et sa périphérie au cours du I^{er} s. p.C. ; le grisé indique l'emprise de la ville antique (fond de plan : SAVL ; DAO : E. Dumas).

première moitié du I^{er} s. ap. J. -C.



deuxième moitié du I^{er} s. ap. J. -C.

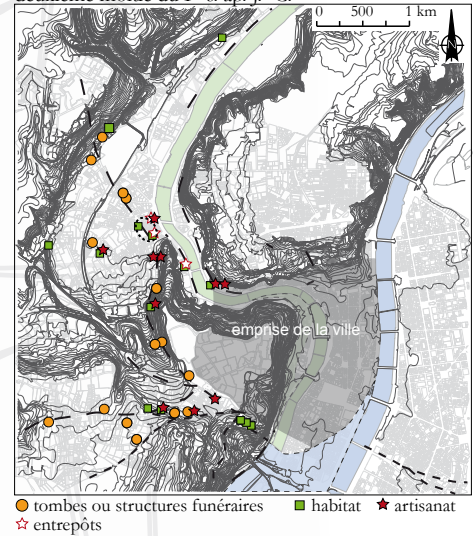
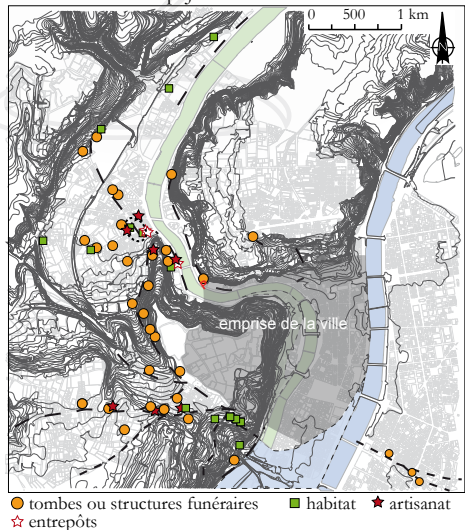
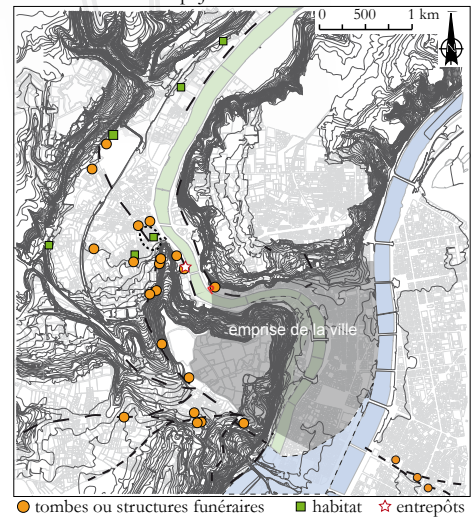


Fig. 8. Lyon et sa périphérie du I^{er} au III^e s. ; le grisé indique l'emprise de la ville antique (fond de plan : SAVL ; DAO : E. Dumas).

au cours du II^e s. ap. J. -C.



au cours du III^e s. ap. J. -C.



En revanche, si la plaine alluviale du Rhône semble exploitée dès le I^{er} s., ce n'est que dans la seconde moitié du II^e s. que les tombes se développent dans ce secteur, attirées par la voie dite d'Italie pourtant construite un siècle plus tôt¹⁰⁹ (fig. 8). Au cours du II^e et du III^e s., l'explosion des lotissements funéraires en rive gauche du Rhône et dans les faubourgs septentrionaux résulte certainement de la désaffection progressive de la ville haute au profit des quartiers fluviaux et notamment de la Presqu'île. Cela semble conforté par la désertion du faubourg méridional dès la fin du II^e s./début du III^e s., ce dernier ne semblant alors plus occupé au III^e s. que par des espaces funéraires. Le III^e s. marque aussi une phase de repli pour le bourg de Vaise dont une partie est abandonnée. Dans la plaine, le nombre de *villae* se réduit : seules les plus riches subsistent.

L'occupation en périphérie de la ville de Lyon se développe donc surtout à partir de l'époque augustéenne. Elle semble la plus dense du milieu du I^{er} s. au milieu du II^e s. Des activités artisanales s'y déroulent du milieu du I^{er} au début du II^e s. Au-delà de cette période, il n'y a plus aucune trace d'artisanat en périphérie, comme en ville¹¹⁰. En revanche, les entrepôts du bourg de Vaise et des faubourgs septentrionaux, construits au milieu du I^{er} s., fonctionnent jusqu'à la fin du III^e s.

Cette esquisse du *suburbium* de Lyon au Haut-Empire, réactualisée avec les données acquises ces dernières années, offre donc l'image d'un environnement complexe et mouvant, en perpétuelle restructuration, où différentes activités se jouxtent et se succèdent. Elle montre que l'occupation se répartissait entre des faubourgs formés immédiatement au nord et au sud des entrées de la ville, une occupation de type rural qui se développait au-delà, et un bourg. Elle fait aussi apparaître que, comme l'on pouvait s'y attendre, la dynamique de l'occupation du *suburbium* est fortement tributaire de celle de la ville. L'occupation de la périphérie des villes paraît être un bon marqueur des dynamismes des villes et de leurs pôles attractifs. À Lyon, la ville et donc sa périphérie semblent se développer surtout à partir de l'époque augustéenne et jusqu'à la fin du II^e s. L'abandon du faubourg méridional au moment du développement des faubourgs septentrionaux et de la rive gauche du Rhône montre la désertion de la ville haute à partir du III^e s. au profit de la ville basse.

109. Blaizot, éd. 2010.

110. Desbat 2010.

CORPUS DES SITES

Les références bibliographiques qui concernent les opérations désignent des rapports de fouilles ou de diagnostics déposés au Service régional de l'archéologie Rhône-Alpes, à Lyon. Les numéros de sites sont portés sur le plan général de la zone d'étude (fig. 3-4).

1^{er} arrondissement

1. 37 rue Neyret (Monin & Becker 1987, rapport ; Le Mer & Chomer 2007, 288, n°46)
2. Clinique Saint-Charles, 25 rue Flesselles (Frascone 2000, rapport ; Le Mer & Chomer 2007, 284-285, n°35)
3. 56 Place Rouville (Artaud 1846, 99)
4. 10 rue des Fantasques (Le Mer & Chomer 2007, 309, n° 82)
5. 15 rue de l'Annonciade (Artaud 1846, 99 ; Martin-Daussigny 1856, 376)
6. 7-11 rue des Chartreux (Arguant 2006, rapport)
7. Couvent de Sainte Marie des Chaines : 8 quai Saint-Vincent (Artaud 1846, 66)
8. La Manutention militaire (actuellement les Subsistances) : 9-10 quai Saint Vincent (Audin 1956 ; Monin 1997, rapport ; Foy & Nenna, éd. 2000, 47-49 ; Maza *et al.* 2002)
9. 2-4 Montée de la Butte (Motte *et al.* 2009)

4^e arrondissement

10. 48-52 quai Gillet (Bellon 1995, rapport ; Le Mer & Chomer 2007, 256, n°6)
11. rue Joséphin Soulyard (Artaud 1846, 88)

5^e arrondissement

12. Place Abbé Larue (Audin 1969)
13. Montée de Choulans ; entrée du tunnel autoroutier sous Fourvière (Artaud 1846, 38 et 47 ; Stern 1975)
14. angle de la rue du Cardinal Gerlier et de la rue de Trion (Thollon-Pommerol 1985, rapport ; Le Mer & Chomer 2007, 629-630, n°564)
15. carrefour de Trion, élargissement de la rue Barthélémy Buyer situé entre la rue Pierre Audry et la place Trion (Allmer & Dissard 1887-1888 ; Tranoy 1986, rapport ; Le Mer & Chomer 2007, 602-605, n° 542-544)
16. 1-15 rue du Cardinal Gerlier (Hofmann 2006, rapport)
17. 41 rue Joliot-Curie (Bouvier & Gisclon 1997, rapport ; Le Mer & Chomer 2007, 705-706, n° 630)
18. 11 rue des Aqueducs (Ayala 1995, rapport ; Le Mer & Chomer 2007, 702-703, n°628)
19. Place St-Irénée et église Saint-Irénée (Audin 1950-1952, rapport ; Ayala 2001, rapport ; Le Mer & Chomer 2007, 673-674, n°664)
20. 20 rue des Fossés de Trion (Motte 2003, rapport ; Le Mer & Chomer 2007, 633, n°568)
21. 17 ter rue des Macchabés (Audin 1964)
22. 62 rue du Commandant Charcot (Silvino 2007, rapport)
23. 19 rue des Granges (Ramponi 2002, rapport)
24. 50 avenue du Point du Jour : (Faletto 1991, rapport ; Le Mer & Chomer 2007, 697, n°624)
25. 53-55 avenue du Point du Jour (Becker & Gisclon 1993, rapport ; Le Mer & Chomer 2007, 697-698, n°624)

26. 62 avenue du Point du Jour (Kuntz 1997, rapport ; Le Mer & Chomer 2007, 698, n°624)
27. 52 avenue Barthélémy Buyer (Burnand 1976, 294-310)
28. 47-59 rue Pierre Audry (Helly 1980, rapport)
29. 54 bis rue Pierre Audry (Bel & Gisclon 1995, rapport ; Le Mer & Chomer 2007, 641-646, n°580)
30. 57-71 rue Pierre Audry (Lasfargues 1973, rapport)
31. 77-79 rue Pierre Audry (Gisclon 2000, rapport ; Le Mer & Chomer 2007, 637, n°579)
32. 101-107 rue Pierre Audry (pas de rapport ; plans et photos SAVL ; Le Mer & Chomer 2007, 637, n°577)
33. 117-121 rue Pierre Audry (Blaizot 2005, rapport ; Le Mer & Chomer 2007, 637, n°576)
34. 1 rue des Fossés de Trion (Artaud 1846, 35)
35. 19-21 rue des Fossés de Trion (Remy 2003, rapport ; Le Mer & Chomer 2007, 631-632, n°568)
36. 1 rue Appian / 12 rue des Fossés de Trion (Gisclon 2004, rapport)
37. 18 rue de la Favorite (Jacquin 1981, rapport ; Le Mer & Chomer 2007, 688-689, n°617)
38. 32 rue de la Favorite (Becker *et al.* 1986)
39. "Favorite 1", 25-29 rue de la Favorite/20 rue du Commandant Charcot (Tranoy 1990)
40. "Favorite 2", 37 rue de la Favorite (Tranoy 1986, rapport ; Le Mer & Chomer 2007, 691-692, n°618)
41. 62 rue Favorite (Motte 2005, rapport ; Le Mer & Chomer 2007, 693, n°619)
42. Groupe scolaire Ferdinand Buisson, rue Benoist Mary (Allmer, Dissard 1887-1888, t. 2, p. 267-269 ; Bernot, Dessaint 2006, rapport)
43. 4 quai des Etroits (Audin 1968)
44. Hauts-de-Saint-Just, Rue des Tourelles (Le Mer & Chomer 2007, 599-600, n° 538)
45. 4 rue Saint-Alexandre (archives SAVL; Le Mer & Chomer 2007, 630, n° 565)
46. chemin de Loyasse (archives SAVL)
47. 50-50 bis rue de la Favorite (Plassot 1992, rapport ; Le Mer & Chomer 2007, 693, n°619)
48. début de la rue du Commandant Charcot (Comarmond 1846-1854, 411, n° 758)
49. 43-45 rue de Trion (Mollière 1899)
50. église Saint-Just, 13 rue des Macchabés (Reynaud 1998)
51. 8 rue de Trion (Stern 1967, 39, n° 33)

7^e arrondissement

52. 21 rue Père Chevrier / 22-26 rue Saint-Jérôme (Blaizot, éd. 2010, 76-91)
53. mausolée des Acceptii : 31 rue de Marseille, près du carrefour avec la rue Salomon Reinach (Blaizot, éd. 2010, 131-133)
54. 20-22 rue Elie-Rochette/ 33-35 rue Père Chevrier (Blaizot, éd. 2010, 92-116)

9^e arrondissement

55. 10 rue Marietton (Monin, éd. 1995, rapport ; Le Mer & Chomer 2007, 773-775, n°689)
56. Place Valmy (Le Nézet-Célestin, éd. 1993, rapport ; *Id.* 1995, rapport)
57. Impasse Charavay (Aubin *et al.* 1999)
58. Ilot Mas (Jacquet, éd. 2004, rapport ; Le Mer & Chomer 2007, 779-780, n°694)

59. 19 rue de la Fraternelle (Hénon, éd. 1999, rapport ; Le Mer & Chomer 2007, 761-762, n°674)
60. 51-53 rue Sergent Michel Berthet (Le Nézet-Célestin, éd. 2000, rapport ; Le Mer & Chomer 2007, 753-754, n°662)
61. 24-34 rue Sergent Michel Berthet (Ramponi ; éd. 2004, rapport ; Bellon, éd. 2005, rapport ; Le Mer & Chomer 2007, 728-734, n°647-648)
62. 16-28 rue des Tuileries (Rottier, éd. 2007, rapport)
63. Horand I, 9 rue du docteur Horand (Bellon, éd. 1991-1992, rapport ; Le Mer & Chomer 2007, 759, n°672)
64. Horand II, 9 rue du docteur Horand (Bellon, éd. 1994, rapport ; Le Mer & Chomer 2007, 759-760, n°673)
65. Boulevard périphérique nord (Bertran, éd. 1997, rapport ; Frascone 1999)
66. École vétérinaire, 2-3 quai Chauveau (Mandy 1984, rapport ; Becker 1988, rapport ; Le Mer & Chomer 2007, 707-709, n°633)
67. 28 Chapeau Rouge (Monin, éd. 2006, rapport ; Le Mer & Chomer 2007, 742-743, n°654)
68. 47 Chapeau Rouge (Bouvier, éd. 2000, rapport ; Desbat, éd. 2000)
69. Quartier Saint Pierre (Delaval *et al.* 1995 ; Delaval *et al.* 1995, 36-70)
70. 38 rue Sergent Michel Berthet (Thévenin, éd. 2000, rapport ; Le Mer & Chomer 2007, 754, n°663)
71. Villa Montel, 41-43 rue du Bourbonnais (Le Nézet-Célestin, éd. 1999, rapport ; Le Mer & Chomer 2007, 769-773, n°685-686)
72. 30-32 rue de Bourgogne (Schmitt *et al.* 2010)
73. 40 rue de Bourgogne (Jacquet, éd. 2003, rapport ; Le Mer & Chomer 2007, 780-781, n°696)
74. 4-6 rue du Mont d'Or (Monin, éd. 2008, rapport)
75. 21 quai Arloing (Delaval *et al.* 1995, 33, n° 25)
76. 29-30 quai Arloing (Delaval *et al.* 1995 ; Delaval *et al.* 1995, 179-254)
77. 25-29 rue Joannès Carret (Nourrissat 2010, notice dans le *Bilan scientifique régional de Rhône-Alpes*)
78. 26-28 rue Joannès Carret (Desbat, éd. 2006, rapport)
79. 25 rue du Bourbonnais (Rahatsöz, éd. 1995, rapport ; Le Mer & Chomer 2007, 768-769, n°684)
80. 101-105 rue du Bourbonnais (Bellon, éd. 2005, rapport ; Hofmann, éd. 2006, rapport ; *Id.* 2007, rapport)
81. Villa aux Xenia (Delaval *et al.* 1995 ; Delaval *et al.* 1995, 71-129)
82. 65-67 Grande rue de Saint-Rambert (Le Mer & Chomer 2007, 794, n° 719)
83. 81-83 rue Gorge de Loup (Motte, éd. 2001, rapport ; Le Mer & Chomer 2007, 763-764, n°676)
84. Pont Koenig (Desbat 1997)
85. 34 quai Arloing (communication orale)
86. angle des rues Cottin et Chapeau Rouge (Baretto *et al.* 2006)

Références bibliographiques

- Allmer, A. et P. Dissard (1888-1893) : *Trion : antiquités découvertes en 1885, 1886 et antérieurement au quartier de Lyon dit de Trion*, II, Lyon.
 — (1888-1893) : *Inscriptions antiques*. Lyon, Lyon.
- Arlaud, C., éd. (2000) : *Lyon, les dessous de la Presqu'île, Bourse, République, Célestins, Terreaux : sites Lyon Parc Auto*, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes 20, Lyon.
- Arnaud, P. (1998) : "Vers une définition géodynamique des suburbia : éléments pour une zonation des zones péri-urbaines", in : Bedon, éd. 1998, 63-81.
- Artaud, F. (1846) : *Lyon souterrain ou observations archéologiques et géologiques faites dans cette ville depuis 1794 jusqu'en 1836*, Lyon.
- Aubin, G., Baratte, F., Lascoux, J.-P. et C. Metzger (1999) : *Le trésor de Vaise à Lyon*, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes 17, Lyon.
- Audin, A. [1956] (1959) : *Essai sur la topographie de Lugdunum*, 2^e éd. revue et augmentée, Lyon.
 — (1964) : "Trois épitaphes lyonnaises", *Bulletin des musées et monuments lyonnais*, 3, 29-34.
 — (1965) : *Lyon, miroir de Rome dans les Gaules*, Paris.
 — (1968) : "Les docks des Étroits à Lyon", *Latomus*, 27, 425-428.
 — (1969) : "Le mur d'enceinte de Lugdunum", *Bulletin des Musées et monuments lyonnais*, 5 (1), 171-189.
- Audra, A. (1991) : "Dernières découvertes numismatiques lyonnaises. 1.) Trouaille d'une monnaie d'Allectus et d'un Trémissis de Basiliscus sur le site de l'îlot Clément V dans le quartier Saint-Georges ; 2) Découverte de flans monétaires dans la fouille du quai Arloing", *Bulletin de la Société française de Numismatique*, 46 (9), 1991, p. 198-200.
 — (1996) : "Récentes découvertes numismatiques à Vaise (Lyon, 9^e. 1.) Nouveaux flans monétaires découverts place Valmy en 1995 ; 2.) Découverte d'un Aureus de Vespasien au 10 rue Marietton", *Bulletin de la Société française de Numismatique*, 51 (6), 109-111.
- Agusta-Boularot, S. (1998) : "Banlieue et faubourgs de Rome : approche linguistique et définition spatiale", in : Bedon, éd. 1998, 35-62.
- Baretto, F., C. Laroche et M. Lenoble (2006) : "Un atelier de potier du 1^{er} s. rue Cottin à Vaise, Lyon 9^e", *RAE*, 54, 71-93.
- Bedon, R., éd. (1998) : *Suburbia les faubourgs en Gaule romaine et dans les régions voisines*, Caesarodunum 32, Limoges.
- Becker, C., C. Constantin, A. Desbat, L. Jacquinet et J.-P. Lascoux (1986) : "Le dépôt d'amphores augustéen de la rue de la Favorite à Lyon", *Figlina*, 7, 65-89.
- Bérard, F. (1991) : "Aux origines de la cohorte urbaine de Carthage", *Antiquités africaines*, 27, 39-51.
 — (2007) : "L'épigraphie lyonnaise", in : Le Mer & Chomer, éd. 2007, 163-178.
- Bérard, F. et Y. Le Bohec, éd. (1992) : *Inscriptions latines de Gaule lyonnaise, Actes de la table ronde de Lyon, novembre 1990*, Collection du centre d'études romaines et gallo-romaines 10, Paris.
- Blaizot, F., éd. (2009) : *Pratiques et espaces funéraires de la Gaule durant l'Antiquité*, Gallia 66 (1), Paris.
 — (2010) : *Archéologie d'un espace suburbain de Lyon à l'époque romaine. Paléogéographie de la plaine alluviale, axes de communication et occupations*, Gallia 67 (1), Paris.
- Burnand, M.-C et Y (1976) : "L'autel funéraire d'Aufidia Antiochis à Lyon", *Gallia*, 34, 294-310.
- Champlin, E. (1982) : "The Suburbium of Rome", *AJAH*, 7, 97-117.
- Chardron-Picault, P., éd. (2010) : *Aspects de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident romain, Actes du colloque international, Autun, 20-22 septembre 2007*, RAE Suppl. 28, Dijon.
- Comarmond, A. (1846-1854) : *Description du Musée lapidaire de la ville de Lyon : épigraphie antique du département du Rhône*, Lyon.
- Daremberg, C. et E. Saglio, éd. (1877-1919) : *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments*, Paris.
- Dardable-Audoain, M.-P. (2006) : *Nouvel Espérandieu : recueil général des sculptures sur pierre de la Gaule*, II, Lyon.
- Delaval, E., C. Bellon, J. Chastel, E. Plassot et L. Tranoy (1995) : *Vaise, un quartier de Lyon antique*, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes 11, Lyon.
- Delfosse, P., éd. (2003) : *Hommages à Carl Deroux, III – Histoire et épigraphie, Droit*, Bruxelles.
- Desbat, A. (1987) : "L'enceinte de Lyon au Haut-Empire", in : *Les enceintes augustéennes dans l'Occident romain (France, Italie, Espagne, Afrique du Nord)*, Actes du III^e congrès archéologique de Gaule méridionale, Nîmes, 9-12 octobre 1985, Bulletin de l'École antique de Nîmes n° spécial 18, 63-75.

- (1997) : “Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon : 2^e partie, Les ateliers du 1^{er} siècle après J.-C.”, *Gallia*, 54, 1-117.
- (2007) : “Topographie historique de *Lugdunum*”, in : Le Mer & Chomer, éd. 2007, 179-191.
- (2010) : “L’artisanat antique à Lyon”, in : Chardron-Picault, éd. 2010, 55-74.
- Desbat, A., éd. (2000) : L’atelier de potier antique de la rue de Chapeau Rouge à Vaise (Lyon 9^e), Lyon.
- (2005) : *Lugdunum, naissance d’une capitale*, catalogue d’exposition, Musée de la Civilisation gallo-romaine, Lyon.
- Dumas, E. (2010) : *Le suburbium occidental de la colonie de Lyon. Étude préliminaire*, mémoire de master, Université Lumière Lyon 2.
- Fellague, D. (2006) : “Les mausolées de la nécropole de Trion à Lyon”, in : Moretti & Tardy, éd. 2006, 355-376
- Fellague-Chebra, D. (2007) : *L’architecture publique de Lugdunum. Les monuments et leur décor du 1^{er} siècle avant J.-C. au III^e siècle après J.-C.*, thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2.
- Ferdière, A. (2005) : *Les Gaules, II^e s. av. J.-C. – V^e s. ap. J.-C.*, Paris.
- Foy, D. et M.-D. Nenna, éd. (2000) : *Tout feu tout sable. Mille ans de verre antique dans le Midi de la France*, catalogue d’exposition, Musée d’Histoire, Marseille.
- Frascone, D. (1999) : *La voie de l’Océan et ses abords, nécropoles et habitats gallo-romains à Vaise*, DARA 18, Lyon.
- (2011) : “Une nouvelle hypothèse sur le sanctuaire des Trois Gaules à Lyon”, *RAE*, 60, 189-216.
- Gascou, J. (2003) : “Les titulatures de la colonie de Lyon”, in : Delfosse, éd. 2003, 225-231.
- Gografe, R. et K. Kell, éd. (2002) : *Haus und Siedlung in den römischen Nordwestprovinzen : Grabungsbefund, Architektur und Ausstattung, Actes en allemand, internationales Symposium der Stadt, Homburg, 23-24 november 2000*, Hombourg.
- Goudineau, C., éd. (2009) : *Rites funéraires à Lugdunum*, Paris.
- Lancel, S. (1975) : “Informations archéologiques : circonscription de Rhône-Alpes”, *Gallia*, 33 (1), 529-558.
- Lengrand, D. (1996) : “Les notables et leurs propriétés : la formule *in his praediis* dans l’empire romain”, *REA*, 98, 109-131.
- Le Mer, A.-C. et C. Chomer (2007) : *Lyon*, CAG 69/2, Paris.
- Leveau, P. (2002) : “Introduction : les incertitudes du terme villa et la question du vicus en Gaule Narbonnaise”, *RAN*, 35, 5-26.
- MacMullen, R. (1986) : *Les rapports entre les classes sociales dans l’empire romain*, Paris.
- Magdelain, A. (1990) : *Ius imperium auctoritas. Études de droit romain*, Coll. Efr 133, Rome.
- Martin-Daussigny, E.-C. (1856) : “Description de la voie romaine découverte à Lyon dans le quartier du Jardin des Plantes en octobre 1854”, *Revue du Lyonnais*, 13, 360-384.
- Maza, G., A. Saison, C. Vallet et C. Becker (2002) : “Un dépotoir d’atelier de potiers du 1^{er} siècle de notre ère dans la cour des Subsistances à Lyon”, in : SFECAG 2002, 275-329.
- Mollière, H. (1899) : “Un coin du vieux Lugdunum romain. Fouilles inédites”, *Revue du Lyonnais*, 27, 42-64.
- Montfalcon, J.-B. (1847) : *Histoire de Lyon*, I, Lyon.
- Moretti, J. C. et D. Tardy, éd. (2006) : *L’architecture funéraire monumentale. La Gaule dans l’Empire romain*, Paris.
- Motte, S., F. Blaizot, C. Bonnet, C. Cecillon, L. Orengo, C. Plantevin et F. Vaireaux (2009) : “Contribution à la topographie antique de *Lugdunum* : la porte monumentale et l’espace funéraire du site de la Montée de la Butte”, *RAE*, 58, 325-380.
- Petit, J.-P. (2005) : *Bliesbruck-Reinheim. Celtes et gallo-romains en Moselle et en Sarre*, Paris.
- Petit, J.-P., collab. M. Mangin (2002) : “Alésia, Bliesbruck et autres sites de l’Est de la France. Réflexions sur l’architecture privée, artisanale et domestique dans les ‘petites villes de Gaule’ Belgique et des Germanies”, in : Gografe & Kell, éd. 2002, 81-129.
- Picon, M., M. Le Nezet-Celestin et A. Desbat (1995) : “Un type particulier de grands récipients en terre réfractaire utilisés pour la fabrication du laiton”, in SFECAG 1995, 207-216.
- Rémy, B. (1974) : “Une grande famille ségusiave : les Ulattii”, *RAE*, 25 (1), 95-110.
- Reynaud, J.-F. (1998) : *Lugdunum christianum : Lyon du IV^e au VIII^e siècle. Topographie, nécropoles et édifices religieux*, DAF 69, Paris.
- Reynaud, J.-F. (2007) : “Antiquité tardive et haut Moyen-Âge”, in : Le Mer & Chomer, éd. 2007, 243-253.
- Schmitt, A., M. Monin, E. Bertrand, E. Bouvard et S. Carrara (2010) : “Un ensemble funéraire du Haut-Empire le long de la voie de l’Océan (Lyon 9^e)”, *RAE*, 59, 287-351.
- SFECAG (1995) : *Actes du congrès de la SFECAG, Rouen, 25-28 mai 1995*, Marseille.
- (2002) : *Actes du congrès de la SFECAG, Bayeux, 9-12 mai 2002*, Marseille.

Spon, J. (1673) : *Recherches des antiquités et curiosités de la ville de Lyon*, Lyon.

Stern, H. (1967) : *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, II.1, *Province de Lyonnaise*, Lyon, Gallia Suppl. 10, Paris.

— (1975) : “Une nouvelle mosaïque trouvée à Lyon”, *Gallia*, 33, 159-170.

Steyert, A. (1895) : *Nouvelle histoire de Lyon et des provinces de Lyonnais, Forez, Beaujolais, Franc-Lyonnais et Dombes*, I, *Antiquité depuis les temps préhistoriques jusqu'à la chute du royaume burgonde*, Lyon.

Tarpin, M. (1992) : “Un atelier de laticides à la Croix-Rousse ?”, in : Berard & Le Bohec, éd. 1992, 27-34.

Tranoy, L. (1990) : *Introduction à l'étude de la nécropole de la Favorite à Lyon : le secteur nord-est*, mémoire de DEA, Université Aix-Marseille.

— (2007) : “Espaces et pratiques funéraires à Lyon du 1^{er} au 4^e siècle ap. J.-C.”, in : Le Mer & Chomer, éd. 2007, 237-242.

Turcan, R. (1982) : “L'autel de Rome et Auguste *Ad Confluentem*”, in : *ANRW*, II, 12/1, 607-644.

